

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Culture et des Sports

**ACTES DU COLLOQUE :**

**« NEUJ PRO 2014 – 13<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse »**

**SEANCE PLENIERE**

**L'éducation dans tous les sens**

**Intervenants :**

**Jean-Paul DUFREGNE**, président du Conseil général de l'Allier

**Claire GRELET**, adjointe au Maire de Vichy

**Jean-Benoît DUJOL**, délégué interministériel à la jeunesse

**Annabelle ALLOUCH**, chercheuse associée à l'observatoire sociologique du changement à Sciences-Po Paris, maître de conférences à l'université de Picardie

**Serge LE BIHAN**, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime

**Bernard MEYRAND**, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV)

**Animateur :**

**Claude COSTECHAREYRE**, animateur médiateur chez Niagara Innovation

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation :** Bonjour à tous. Merci d'être là. Sur vos sièges, vous avez un journal réalisé par une association de jeunes. C'est leur manière d'être présents dans nos réflexions. En effet, c'est pour eux que nous sommes là et que nous essayons de réfléchir ensemble. Soyez les bienvenus. Mon nom est Claude Costechareyre. Je vais vous accompagner tout au long de la matinée pour des échanges que j'espère très fructueux. Je vais vous demander d'accueillir Madame Grelet. Madame, vous êtes adjointe au maire de Vichy. Vous avez en charge les affaires scolaires, l'enseignement supérieur et la jeunesse. Et vous représentez Monsieur le maire de la ville.

**Mme Grelet, adjointe au Maire de Vichy :** Bonjour à tous. Je vous prie de bien vouloir excuser Monsieur le maire de Vichy et président de la communauté d'agglomération retenu par d'autres obligations et que je représente ce matin. Je voudrais saluer Monsieur le président du Conseil général, Monsieur le délégué interministériel ainsi que tous les représentants des collectivités territoriales, les élus et tous les professionnels de la jeunesse présents aujourd'hui. Bienvenue à Vichy aux participants de cette 13<sup>e</sup> édition des rencontres des Neuji'Pro devenues une véritable institution grâce au Conseil général et qui traite de sujets qui me sont chers en tant qu'universitaire, mais aussi en tant qu'adjointe chargée de la jeunesse, de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur à travers l'intérêt que nous portons au pôle Lardy. Vous êtes aujourd'hui dans une ville qui, bien qu'elle ait la réputation d'être une ville de retraités est aussi une ville très ouverte aux échanges et dédiée entre autres aux sports et à la jeunesse. Vous êtes dans un lieu qui symbolise totalement ce lien privilégié de la ville avec la jeunesse et le sport. Le parc Omnisports où nous nous trouvons est le lieu idéal pour réunir les acteurs de la jeunesse. Je pense que la ville fait des efforts pour que les jeunes viennent dans cette ville, y restent et s'y sentent bien. A travers un certain nombre de pistes, la ville montre à quel point elle est attachée à la jeunesse. Il y a tout d'abord eu la création du CAVILAM, dont vous avez sans doute entendu parler, le Centre d'Approche Vivante des Langues et des Médias qui va fêter le 24 octobre son

50<sup>e</sup> anniversaire et qui est aujourd'hui reconnu internationalement comme étant un centre particulièrement efficace d'apprentissage du français. Nous recevons au CAVILAM environ 6 000 stagiaires tous les ans. Dans les rues de Vichy, on voit beaucoup de jeunes. Ces jeunes sont aussi des jeunes étudiants inscrits au pôle Lardy. Le pôle universitaire Lardy est aujourd'hui géré par la communauté d'agglomération. Il accueille 700 à 800 étudiants chaque année dont une première année de formation pour les kinésithérapeutes.

Vichy a aussi développé des activités d'accompagnement sportif et culturel dès l'école primaire et pour tous les jeunes adolescents ou autres. Nous avons, je crois, fait des efforts reconnus de tous en particulier à l'Education nationale puisque nous mettons à disposition des écoles des moniteurs sportifs qui assurent jusqu'à 2 heures par classe, dans toutes les écoles, d'accompagnement des enseignants. Il y a aussi des dumistes mis à disposition de toutes les écoles. Il y a aussi la découverte et des activités mises en pratique avec les services municipaux, des visites de l'Opéra, mais aussi l'accueil pour les enfants des écoles élémentaires, accueil à des représentations à l'Opéra ou à des répétitions générales lorsqu'il est difficile de les accueillir à un autre moment. Nous avons eu par exemple les marionnettes de Salzbourg en 2011 ou Pinocchio en décembre 2012 qui ont eu un grand succès auprès de nos écoliers.

Mais Vichy est aussi très active avec des animations. Ce sont des choses que vous connaissez tous, à travers les activités périscolaires que nous avons mises en place et qui existent tous les jours de la semaine dans toutes les écoles, à travers les accueils du mercredi mis en place auparavant et maintenus pour le mercredi après-midi bien sûr. Il y a aussi le Pass'sport pour les jeunes de 10 à 17 ans qui connaît un très gros succès l'été. Enfin, notre centre social René Barjavel, il accueille tout au long de l'année les enfants et leurs parents. Nous sommes aussi attachés à ce lien créé avec les parents, avec les familles. Il y a des activités éducatives, culturelles, sportives offertes aux gens du quartier dit des « Ailes » mais aussi à toute la population de Vichy et de son agglomération.

Pour les jeunes, nous avons aussi créé une scène de musique vivante avec des chanteurs ou artistes dont vous connaissez le renom. J'en cite quelques-uns : Miossec, Renan Luce, Jean-Louis Aubert, Sanseverino, Superbus, Dyonisos, Inna Modja, Arthur H, Vincent Delerm, etc. Avec tout ce que je viens de vous présenter, vous voyez que nous sommes très attachés à la jeunesse et que nous essayons de donner un cadre de vie agréable, porteur d'ouverture d'esprit aux jeunes de Vichy.

Mais on accueille aussi des stages sportifs. Il y a de nombreuses compétitions. Il y a des congrès majeurs qui se tiennent à Vichy et dans l'agglomération. Nous avons aussi des rencontres sportives très importantes grâce à la piscine de Bellerive que vous avez pu apercevoir et qui accueille des sportifs de très haut niveau comme l'équipe américaine pour les précédents jeux olympiques. Il y a là tout un environnement favorable à la jeunesse. Nous comptons beaucoup sur les jeunes pour faire évoluer la société.

Nous mettons en œuvre beaucoup de choses aussi à disposition des associations car le tissu associatif est très important, très développé dans la ville. Tous les sujets que vous abordez sont des sujets qui nous tiennent à cœur. J'ai lu que vous alliez parler des rythmes, bien évidemment, nous sommes concernés, que vous alliez parler du PEDT, nous sommes aussi concernés, de l'apprentissage du numérique, nous en avons parlé encore très récemment dans une réunion entre le Conseil général et l'Education nationale, l'éducation au vote très importante. J'ai constaté que vous en parliez dans la petite feuille qui est sur les sièges. Ou la place des familles dans l'éducation. Tous ces thèmes, je vous souhaite de pouvoir en débattre, de pouvoir enrichir vos connaissances par vos échanges. Je vous souhaite bien sûr de passer à Vichy trois jours enrichissants, mais aussi agréables. Sachez profiter de ce cadre de vie que je crois assez exceptionnel. Merci à tous d'être venus et d'avoir choisi Vichy. Merci au Conseil général en particulier d'avoir renouvelé cette expérience des Neuj'Pro qui sont très importants. Merci à tous.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation :** Merci Madame. Monsieur le président Dufrègne, merci de vous installer au pupitre.

**M. Jean-Paul Dufrègne, président du Conseil général :**

Monsieur le Délégué interministériel à la jeunesse, M. Jean-Benoît Dujol,  
Monsieur le directeur régional jeunesse sports cohésion sociale  
Mesdames et messieurs les conseillers généraux,  
Monsieur le vice-président du Conseil général chargé de la jeunesse,  
Madame la représentante du maire de Vichy,  
Monsieur le Directeur de l'INJEP,

Mesdames et messieurs les élus,  
Mesdames et messieurs les représentants des collectivités,  
Mesdames et messieurs les représentants des associations,  
Mesdames et messieurs les intervenants,  
Mesdames et messieurs, j'espère que je n'ai oublié personne

Le Conseil général, ça vient d'être rappelé, accueille cette année encore les rencontres nationales des professionnels et élus de la jeunesse : le Neu'Pro. On me dit qu'il y a un petit peu moins de participation qu'habituellement. Sans doute que la contrainte sur les budgets peut expliquer certaines choses. J'espère que cette contrainte n'aura pas pour conséquence de limiter le débat et de limiter l'échange d'idées parce que c'est dans ces moments-là qu'on a encore plus besoin d'échanger pour trouver et préparer les actions de la société de demain avec notre jeunesse.

Ce rendez-vous incontournable, qui s'est imposé comme l'un des temps forts dans le secteur des politiques publiques de la jeunesse, a pour but de rendre l'action collective en faveur des jeunes toujours plus efficace.

De nombreux participants (chercheurs, journalistes, représentants de collectivités, d'organismes publics, d'associations, d'élus...) sont présents aujourd'hui à Vichy pour échanger, confronter des expériences, trouver des solutions.

Merci donc à l'ensemble des participants et intervenants. Je salue particulièrement M. Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous. Merci à l'ensemble de nos services, le service jeunesse notamment, qui se sont mobilisés pour cet événement. Ils sont toujours mobilisés pour tous les événements qui se confrontent et participent à l'animation avec la jeunesse. Je leur fais ce petit clin d'œil bien volontiers parce que j'ai souvent l'occasion de les rencontrer y compris le week-end quand nous avons des initiatives. Je sais leur engagement dans ce domaine-là. Je salue et remercie aussi nos partenaires : l'INJEP dont je vais vous faire la grâce de décliner le nom, tout le monde le connaît, le CNAJEP, l'ANACEJ, l'ADF, la mairie de Vichy, Vichy Val d'Allier, la mairie de Bellerive également pour du prêt de matériel, ainsi que l'ensemble des collectivités et associations présentes.

Si, dans l'Allier, la majorité départementale a souhaité faire de la jeunesse un objectif de son action, c'est pour apporter des réponses adaptées et mener des actions qui répondent aux besoins quotidiens de tous.

Il s'agit de mener une politique de proximité, afin de n'oublier personne, de favoriser les conditions d'autonomie des jeunes pour donner à chacun les moyens de pouvoir s'épanouir à chaque temps de vie. Mais force est de constater qu'aujourd'hui les inégalités se répartissent aussi et parfois surtout selon des clivages territoriaux. Selon d'où il naît, un enfant bénéficiera d'un entourage familial porteur, d'un environnement favorable, de moyens culturels et éducatifs épanouissants. Les inégalités de départ ne sont pas corrigées. J'aurais pu à ce moment-là développer presque le combat que nous menons actuellement dans le cadre d'une mission qui s'appelle Nouvelles ruralités pour mettre en avant ces différences territoriales. Nous étions, cette semaine, à l'assemblée nationale avec quelques collègues pour présenter les objectifs de ce rapport. Nous étions avec un géographe connu, monsieur Dumuis qui vient de sortir un livre : « La France périphérique ». J'invite chacun à découvrir ce livre qui, à travers un certain nombre de cartes, met en avant ce que je viens de dire.

C'est pour cela aussi que nous agissons au mieux :

- pour créer les conditions de l'égalité, notamment au sein des collèges, dans lesquels nous avons investi 43 millions d'euros au cours des 5 ou 6 dernières années. Nous gérons également les transports scolaires et en assurons la gratuité pour plus de 15 000 jeunes ;
- pour accompagner les collégiens dans l'ère numérique, par les ENT ainsi que, fait rare en France paraît-il, la prise en charge de la maintenance du matériel, l'assistance aux utilisateurs et l'acquisition et la gestion des accès à internet ;
- pour soutenir les familles en difficulté, avec le fonds d'aide aux collégiens. Cette année, c'est 400.000 euros que nous avons consacrés à cette aide ;
- pour créer les conditions d'accès à l'autonomie, en finançant une partie du permis de conduire. Ça peut être 300, 400, 500, 600 euros du coût du permis de conduire ;
- pour créer les conditions d'une ouverture sur le monde avec un soutien notamment aux projets culturels.

Nous nous sommes également engagés dans la mise en place d'un projet éducatif territorial. Il s'agit de trouver des cohérences, d'établir des priorités, de faire émerger de nouvelles idées au service des collégiens. Les objectifs sont les suivants :

- développer une politique locale et globale concertée et évaluée en faveur des jeunes. Un travail est en cours sur ces questions ;
- renforcer les conditions de la réussite scolaire des jeunes ;
- favoriser l'accès des jeunes à l'engagement citoyen. Vous le disiez tout à l'heure. Ça fait partie des priorités qui doivent nous animer ;
- permettre aux parents de prendre toute leur place et d'exercer leur rôle éducatif dans les meilleures conditions.

L'enjeu est donc de décloisonner, de rétablir l'équité territoriale en faveur des territoires les plus défavorisés, d'offrir un capital public d'autant plus important que le capital de départ est limité.

Le service public, dans les vies comme dans les lieux de vie ne doit pas uniquement corriger financièrement, mais doit aussi fournir les moyens humains et culturels de réussite, notamment par l'éducation. J'insiste ici sur le fait que pour réussir, pour fournir le capital public utile aux jeunes et leurs familles, la gestion de proximité est une condition sine qua non. La preuve en a été donnée par exemple avec la rénovation des collèges notamment, qui ont pu littéralement se transformer grâce à une utilisation efficiente de l'argent public. Je forme le vœu que tout ça puisse continuer, que la question de la proximité ne soit pas négligée notamment dans le cadre de la réflexion sur la réforme territoriale en cours.

Les objectifs qui sont les nôtres, en territoires ruraux notamment, aujourd'hui doivent donc se concentrer sur notre capacité à inventer, adapter de nouveaux outils et à comprendre le moment. Mais nous ne pouvons évidemment pas agir seuls. Nous avons besoin de plus de démocratie, de trouver les moyens d'associer plus étroitement le corps social aux prises de décision qui au final touchent l'ensemble des habitants.

La société se fragmente, se fracture, se fragilise. La question sociale semble s'effacer derrière la question de l'identité. Le vivre ensemble est écorné, évité. La haine devient assumée, affichée, assénée même. Nous en avons encore eu l'exemple dernièrement, lorsque pour certains, quand on porte le nom de Najat Belkacem, on ne peut pas s'occuper de l'éducation des enfants de la nation. Il faut donc un fil à plomb pour servir l'action, un pragmatisme, oui, mais un pragmatisme vertébré par des principes pour agir sur le réel, c'est indispensable.

Voilà l'enjeu : adapter nos instruments d'action et réarmer l'idée d'égalité, parce que la tendance lourde, aussi invisible à l'œil nu qu'efficace à long terme, reste celle de la bataille du cadrage culturel. C'est à quoi vous travaillerez durant ces trois jours, pour échanger, tester, confronter, à travers des conférences, ateliers et tables rondes. Je vous souhaite donc de fructueux échanges, ici dans l'Allier.

Notre jeunesse a besoin de perspectives, a besoin d'avenir, a besoin d'autonomie. Sachons construire mieux encore, beaucoup mieux encore, les conditions nécessaires pour y parvenir, pour garder l'espoir d'une société plus humaine. Je m'associe aux vœux de madame la représentante de monsieur le maire pour vous souhaiter un excellent séjour dans l'Allier. Ici à Vichy, vous n'aurez pas le temps de tout voir. Mercy d'y revenir.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation :** Merci Monsieur le président du Conseil général. Monsieur le délégué interministériel si vous voulez bien.

**Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse :** Bonjour à tous et à toutes. Je voudrais remercier nos hôtes : madame la représentante du maire de Vichy, monsieur le président du Conseil général de l'Allier de nous accueillir dans ce centre omnisports consacré aussi aux questions de jeunesse avec ce 13<sup>e</sup> Neuj'Pro, ces rencontres des professionnels et ces élus de la jeunesse. Je suis heureux et fier d'être là ce matin pour participer à vos travaux, au moins à ceux de la matinée. J'ai pu consulter le programme de ces trois jours particulièrement denses. C'est mon premier Neuj'Pro et c'est ma première visite à Vichy. Après le tableau qu'en a fait madame la représentante du maire de Vichy, je ne regrette qu'une chose c'est de ne pas rester plus longtemps pour profiter de l'intense vie culturelle et de l'offre proposée à l'ensemble de la population et notamment aux jeunes. C'est mon premier Neuj'Pro et je sais déjà que c'est un endroit à la fois rare, précieux et nécessaire. Rare parce que précieux, précieux parce que rare. En dépit d'une fréquentation peut-être moindre que les autres années, ce qui compte beaucoup outre la qualité de chacun c'est les différences et la complémentarité des points de vue qui se confrontent, qui s'échangent, qui se présentent lors de ces rencontres, avoir un lieu où des vrais jeunes et j'en vois quelques-uns dans la salle, des praticiens des politiques publiques,

des représentants d'associations, des élus, des techniciens puissent échanger et confronter sur les sujets de l'heure. Ce n'est pas si fréquent. Il me paraît extrêmement important d'y apporter tout le soutien nécessaire d'autant plus à l'initiative d'un Conseil général. Je sais que c'est une compétence facultative de s'occuper de jeunesse. Ce n'est pas parce que c'est facultatif que c'est interdit de s'y intéresser. Le Conseil général de l'Allier le montre avec éclat en organisant année après année ces rencontres. Evidemment, le contexte est compliqué. Il est compliqué pour tout le monde, services de l'Etat, collectivités locales. Les enjeux qui sont devant nous en termes de réforme territoriale reposent les questions de jeunesse sous des angles un peu différents. Il y a une forme d'incertitude, d'interrogation. Je voudrais abonder dans le sens des propos du président du Conseil général. C'est précisément parce que les temps sont incertains et complexes qu'il est plus nécessaire que les autres années de se préoccuper de ces questions et d'en débattre ensemble sur les compétences, la jeunesse qui foncièrement est une compétence partagée par tous les niveaux de collectivités locales et l'Etat et bien sûr, la société civile organisée, ainsi que les principaux intéressés, c'est-à-dire les jeunes. Je disais que c'était un lieu rare, un lieu précieux et un lieu nécessaire, nécessaire évidemment pour les mêmes raisons que la nécessité de confronter les points de vue et d'échanger sur des sujets qui nous concernent tous au plus haut point dans un contexte institutionnel difficile.

Le thème choisi par vous cette année « l'éducation dans tous les sens » est naturellement un thème d'une grande actualité. Tout le monde a en tête la réforme des rythmes éducatifs généralisée cette année, les innovations institutionnelles que constituent les PEDT qu'évoquait madame la représentante du maire de Vichy à l'instant. Ce sont des sujets d'actualité et ce sont des sujets structurels. Cette réforme de l'éducation qui est partie prenante de la refondation de l'école de la République qu'a voulue le président de la République et les ministres successifs de l'Education nationale repose sous un angle nouveau et dans des perspectives nouvelles une question fondamentale pour nous et partagée par les acteurs dans la salle. C'est celle de l'articulation entre l'éducation formelle et l'éducation informelle, entre l'Education nationale et l'éducation populaire, ou pour le dire de façon plus générale l'éducation tout au long de la vie. En effet, c'est précisément ça la réforme des rythmes éducatifs. Ce n'est pas juste trois quarts d'heure chaque jour regroupés le mercredi, regroupés le vendredi. Ce n'est pas qu'une question de calendrier scolaire. C'est une question de rythmes biologiques de l'enfant bien sûr pour ce qui concerne l'Education nationale. Mais, c'est, je crois, avant tout la question des apports respectifs des différentes instances d'éducation. Encore une fois, le projet Education nationale est évidemment central. Ce qui est éclairé aujourd'hui par la réforme, c'est le rôle éminent que peuvent jouer les autres acteurs des autres collectivités, les acteurs de la société civile en matière d'éducation au service de la réussite de tous les enfants. En effet, l'enjeu qui est devant nous est l'accès à des activités de qualité pour tous au bénéfice de chacun sur l'ensemble des territoires comme l'a rappelé le président du Conseil général et madame la représentante du maire de Vichy. Ces questions d'éducation pour tous, ces questions d'éducation tout au long de la vie sont au cœur des préoccupations du ministre et du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports et en particulier au cœur de celles de la direction que j'ai l'honneur de diriger depuis quelques mois maintenant qui est la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et aussi dans mes fonctions de délégué interministériel à la jeunesse. C'est un titre un peu long et un peu ronflant. Je le dis à l'avance. Le périmètre ville qui, dans une période récente, a pu être brocardé, qualifié d'hétéroclite ou hétérogène est un périmètre ministériel d'action, d'intervention cohérent. Il y a des points communs. Il y a des dénominateurs communs très forts entre ces trois domaines. J'en vois au moins deux. C'est la vie associative parce que ce qu'il y a de commun entre la ville, les sports et la jeunesse, c'est la vie associative. Et c'est l'éducation populaire, j'y reviens, l'éducation tout au long de la vie puisque ces préoccupations sont très importantes en matière de politique de la ville, de politique des quartiers et de jeunesse comme de sport qui est aussi, selon une formule convenue, une école de la vie. C'est un périmètre très cohérent, très préoccupé, traversé par ces questions d'éducation tout au long de la vie. Une des façons dont on met en œuvre ces questions, qu'on travaille ces sujets, c'est ce qui constitue ma grille de lecture pour les travaux de cette matinée, je voudrais les introduire en donnant quelques exemples d'actions ou de stratégies développées par le ministère qui vous donneront une idée de la façon dont on a travaillé ces questions de jeunesse et, à travers elles, ces questions d'éducation.

L'outil d'intervention du ministre et de l'Etat en matière de jeunesse est le comité interministériel à la jeunesse. Ce comité est présidé par le premier ministre, on est au plus haut niveau de l'Etat, qui définit la stratégie de l'Etat qui est comme une locomotive pour l'ensemble des acteurs en matière de jeunesse. C'est d'abord une méthode au service de tous les jeunes. La question préalable est ce qu'on entend par jeunes. Je ne vais pas vous faire l'insulte de disserter de longues minutes sur les différentes tranches d'âge qui constituent la jeunesse. Et ça vexerait toujours quelqu'un parce qu'on s'arrête à 25, à 30 ou à 35

selon les dispositifs. Il y a toujours des gens qui se sentent exclus et rejetés dans l'après jeunesse. D'après Olivier Galland, une façon facile de définir la jeunesse est qu'elle est un âge de transition, un âge d'apprentissage. On retrouve les questions d'éducation. C'est un âge de transition de plus en plus compliqué, de parcours d'obstacles. L'enjeu du CIJ, le Comité interministériel à la jeunesse, est de développer des mesures au service des parcours, des logiques de transition et d'apprentissage des jeunes. C'est d'abord un plan. C'est aussi un plan d'action régional. Je voudrais saluer ici le directeur régional de la cohésion sociale et de la jeunesse qui est dans la salle, Monsieur Berlemont. Les enjeux centraux pour nous en matière d'intervention, c'est ce plan, cette vitrine des politiques jeunesse et de concrétisation dans l'ensemble des territoires. Une des missions confiées au préfet de région et à son bras armé, en l'occurrence le directeur régional, est de mettre en place des comités d'action régionale autour des questions de jeunesse. Ce comité régional est la cheville ouvrière de l'action de l'Etat en région. Il n'est pas évident de l'amener à s'intéresser peut-être deux fois par an à ces questions de jeunesse. Je sais que les choses sont particulièrement dynamiques en Auvergne, notamment grâce à l'investissement du directeur régional. Je voudrais le remercier pour ça. Il est central que ce plan ne reste pas une priorité jeunesse suspendue en l'air, mais qu'il ait la capacité opérationnelle et concrète dans les territoires. Je pense à tous les territoires. Je vous ai raconté une anecdote. On était au comité stratégique de l'agence du service civique. Le ministre était là. Il fallait un exposé brillant sur l'ensemble de ces questions. On fait un tour de table. Et le premier intervenant associatif interpelle le ministre et lui dit : « Monsieur le ministre, vous êtes ministre de la ville, tout ça est bel et bon, mais qui est le ministre de la campagne ? » Il n'avait pas tort de poser cette question. Quand on parle de territoires, il s'agit de tous les territoires. Dans la politique de la ville même si le mot n'y est pas, il y a aussi la ruralité. Quand on parle de territoires relégués ou de déclinaison territoriale de l'action publique, c'est à l'ensemble de ces questions qu'il faut s'intéresser et aller chercher tous les jeunes, aussi ceux qui sont dans les quartiers de relégation rurale entre guillemets. Il y a quatre principes structurants derrière ce CIJ. C'est une logique d'approche globale et une logique de parcours. On s'intéresse à l'ensemble des problèmes des jeunes. Ça impose de sérier l'ensemble des questions et de les articuler : politique du logement, politique de l'emploi, politique de santé, politique de loisirs, d'accès à la culture. Ces questions ont une valeur en soi mais doivent être articulées. En effet, pour franchir les différentes haies du parcours d'obstacles de la transition qu'est la jeunesse, il faut pouvoir répondre à toutes ces questions une par une et ensemble. Donc approche globale, logique de parcours. Le troisième principe structurant est l'accès au droit commun. Le réflexe technocratique, et je prends ma part de ce reproche souvent adressé par les jeunes aux politiques publiques, est une logique de dispositifs, de s'intéresser à des choses ciblées pour toucher les jeunes. C'est une pente technicienne et naturelle. En même temps, les jeunes demandent du droit commun, c'est-à-dire accéder sur un pied d'égalité à l'ensemble des services culturels, à l'emploi, à un logement dans les mêmes conditions que les autres membres de la société et d'être considérés comme eux. Le droit commun est un défi pour les politiques publiques parce que ce n'est pas notre pente naturelle et pourtant c'est une demande extrêmement forte des jeunes qu'il faut savoir entendre. Le dernier point de ces quatre principes directeurs du comité et du plan priorité jeunesse est la participation et la parole des jeunes. Je le disais en forme de boutade, il y a quelques jeunes dans la salle et j'en suis heureux. J'ai constaté que Jets d'encre animait les trois jours en remettant un journal sur ces questions. La façon dont les jeunes entrent dans le débat, pour reprendre une formule chère au forum français de la jeunesse, s'imposent dans le débat, imposent leurs points de vue, leur analyse, leur angle de vue sur l'ensemble des questions est extrêmement utile. L'Etat et c'est vrai au niveau régional, au sein des collectivités locales grâce à l'action de l'ANACEJ associe étroitement les jeunes dans une forme de consultation et peut-être pas de cogestion et de décision mais de participation active à la prise de décisions qui les concernent. Très concrètement, l'ensemble des réunions de chantier qui structurent le CIJ font leur place à des représentants d'associations de jeunes et de jeunesse.

C'est un plan mais aussi des mesures concrètes. Il serait fastidieux d'égrèner l'ensemble des mesures. Il y a 24 ministères impliqués, 60 mesures, 13 chantiers. Je vais juste donner deux exemples de ce qu'on fait qui me paraissent emblématiques de l'action éducative non formelle que l'on promeut. C'est le service civique et l'encouragement à la mobilité internationale. Vous connaissez tous le service civique qui a pris une place importante dans les politiques de jeunesse à tous les niveaux du territoire national avec l'engagement rappelé à maintes reprises par le président de la république que 100 000 jeunes, c'est-à-dire 15% d'une classe d'âge, puissent se consacrer à cette expérience de vie qu'est le service civique chaque année à partir de 2017. Ce service a un rôle important au sein des associations pour lesquelles il constitue une ressource, mais aussi au sein des collectivités locales qui ont su se saisir pour l'animation des politiques publiques locales de cette ressource. C'est le double dividende du service

civique. C'est à la fois une opportunité pour le jeune et une opportunité pour la société. L'engagement des jeunes est aussi une façon de se découvrir, de se réaliser, d'apprendre des choses sur soi et c'est aussi une façon de rendre service aux autres. L'action du jeune en service civique est positive pour lui et pour les autres. C'est ce double dividende qui, je crois, explique le succès de cette mesure. 35 000 jeunes cette année. 100 000 jeunes en 2017. L'autre exemple de programme que nous soutenons est l'encouragement à la mobilité internationale. Evidemment, c'est compliqué, évidemment c'est coûteux. Mais là aussi, on est au cœur de l'expérience de vie et de l'éducation tout au long de la vie. J'ai vu passer récemment une évaluation faite par la commission européenne du programme Erasmus qui mettait l'accent sur la pertinence, la puissance de l'impact de ces expériences internationales. Le risque de chômage de longue durée est divisé par deux après l'expérience Erasmus. Le risque de chômage cinq ans après être passé par le programme Erasmus est réduit d'un quart. Ces chiffres sont forts, d'autant plus forts pour nos problématiques aujourd'hui qu'en regardant le détail de l'étude on se rend compte que ce qui prend un rôle déterminant ce ne sont pas les capacités linguistiques ou académiques acquises pendant le séjour, mais les compétences non formelles. 92% des employeurs interrogés dans le cadre de l'étude mettent en avant des compétences dites transversales, celles qui nous concernent dans le cadre des travaux que vous allez conduire comme le sens de l'initiative, la persévérance, la confiance en soi, autant de choses que le jeune peut acquérir dans le cadre d'un séjour Erasmus ou un séjour Erasmus plus jeunesse et sport ou dans le cadre d'un service civique. Ces compétences transversales, non académiques, acquises au court de ce type de séjour ou d'expériences non formelles comme les rythmes éducatifs sont importantes.

Dernier point, pour conclure, c'est l'attention qu'on porte à l'innovation. Je vais dire un mot du fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Il a quatre ans d'existence. Il est hébergé au sein du ministère. Plus de 600 projets, 500 000 jeunes concernés. Il nous a permis de repérer, d'innover, de soutenir des initiatives originales et pertinentes en matière de politique de jeunesse. C'est une composante essentielle d'un Etat stratège de savoir repérer ce qui marche, de savoir repérer ce qui ne marche pas, ce n'est pas toujours facile à admettre, pour pouvoir investir sur les éléments les plus prometteurs en matière de politique publique, j'ai entendu le président du Conseil général parler de permis de conduire, comme du côté de l'Etat en matière de décrochage scolaire, de politique de l'emploi à travers la garantie jeune. Ces choses sont nées, en partie, ou ont été encouragées et soutenues par le fonds d'expérimentation pour la jeunesse. C'est aussi une façon de rendre hommage à cette démarche d'innovation et de soutien à des formes nouvelles et partenariales d'action publique. Merci de m'avoir écouté. Merci d'être là, de plus en plus nombreux au fur et à mesure que la matinée avance, dans cette salle et pour ces trois jours de débats, d'échanges et de contact. Bon travail.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation :** Merci monsieur le délégué interministériel. Je sais que vous restez avec nous tout au long de la matinée. Vous pourrez intervenir à nouveau lorsque vous le souhaitez. Vous avez évoqué la notion d'approche globale, de parcours. C'est dire prendre la question de l'éducation dans tous ses sens, mais dans une approche la plus globale. C'est un peu le défi que nous nous sommes proposé ce matin et peut-être aussi le défi, Monsieur le président du Conseil général l'évoquait, la capacité à prendre un peu de recul dans l'urgence, de se poser. C'est ce que je vous propose ce matin autour de trois modes d'approche. Quand j'ai lu Education dans tous les sens, la première chose qui m'est venue est que ça m'intéresserait que l'on se repose la question du sens de l'éducation. Que veut dire faire œuvre éducative en 2014 dans un univers de profusion, de confusion ? Il me semble intéressant de l'évoquer dans un premier temps. Le deuxième que j'ai lu dans le cahier des charges est bousculé. Qu'avons-nous capacité à bousculer ? À bousculer en nous-mêmes parce qu'il est facile de bousculer chez les autres, à bousculer en nous-mêmes dans un certain nombre de représentations, de stéréotypes qui font qu'en 2014 la question éducative ne peut pas se poser comme elle se posait il y a une dizaine d'années. Le contexte aujourd'hui joue un rôle essentiel. La troisième question serait de nous interroger si nous devons travailler ensemble, si nous devons repenser cette question éducative, comment le faire ensemble. Pour en parler avec nous, je vous demande d'accueillir Annabelle Allouch. Vous êtes post-doctorante à l'observatoire sociologique du changement à Sciences-Po Paris, maître de conférences. Vous avez fait un travail très intéressant sur les zones d'éducation prioritaire. Gérard Moreau, merci surtout parce que vous remplacez Eric Favéy pris par d'autres occupations. Vous avez été prévenu il y a quelques jours. Vous êtes membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement. Bernard Meyrand, vous êtes représentant de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes. Enfin, merci à Serge Le Bihan. Vous êtes conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Education nationale de Charente-Maritime. Soyez les bienvenus. Vous connaissez le

principe. Un petit temps où on échange entre nous, un déclencheur du débat. On peut se dire les choses, prendre de la distance, poser des questions de fond. Entre chacun de ces thèmes, on a besoin de votre contribution, de votre point de vue.

Première question : le sens de l'éducation. Madame l'adjointe au maire a évoqué les questions de culture, de sport. Ça veut dire que c'est partie prenante du processus éducatif. Il y a des dimensions sensorielles dans le mot sens. Ça m'intéresserait qu'on revisite cette question tous les quatre avant de la partager avec le public. Bernard Meyrand dans le document que vous m'avez envoyé vous dites que ce qui est important est d'avoir une réelle ambition éducative. Dites-nous ce que vous mettez derrière cette notion.

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV) :** Pour préparer cette journée, j'avais choisi un angle d'attaque qui était l'ambition éducative. Monsieur le président du Conseil général en tant qu'élu m'a donné quelques clefs. En effet, plus on parle d'éducation dans les projets éducatifs locaux qui ont une quinzaine d'années dans beaucoup de collectivités, c'est le sens du travail de l'ANDEV qui est présente dans environ 400 collectivités. L'ANDEV est un fervent supporter des projets éducatifs depuis leur naissance. Quand on parle de l'éducation, on a forcément en lien le contexte environnemental, sociétal dans lequel on est. Je ne vais pas paraphraser ce que Monsieur le président du Conseil général, nos élus, disent dans des termes très choisis, très clairs sans langue de bois. J'ai noté ce que Monsieur a dit sur le contexte de la société. Ça nous amène à nous poser des questions sur le sens. Je vais intervenir sur quelques concepts clefs qui animent la communauté éducative. Je prends cet élément parce qu'il est important de l'avoir en tête.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation :** Monsieur Le Bihan, je vous repose cette question. Que veut dire faire œuvre éducative ? Quelle est la mission mise derrière la notion d'éducation ? Vous disiez Monsieur Meyrand qu'on est dans un environnement compliqué, confus. On parle souvent d'aller vers l'autonomie, d'aller vers la personne, de s'assumer, de s'épanouir. Quel est le rôle de la mission éducative ?

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime :** Je vais commencer avec le point de vue de l'Éducation nationale parce que c'est ma position et parce que mon rôle sera celui-ci. On peut avoir un regard historique. En 1981, la création des zones d'éducation prioritaires était implicitement une reconnaissance d'échec, au moins dans ces quartiers, de la croyance de l'institution dans son grand pouvoir d'Éducation avec un grand E même si on continue à rester Education nationale. On voit que cet aveu était vraiment important. Le cheminement depuis 1981 est dans cet objectif. Je prendrai l'exemple du gros travail mis en place autour des décrocheurs et du décrochage scolaire qui est la reconnaissance réelle de l'Éducation nationale de son incapacité à permettre à tous les jeunes de sortir avec une qualification, ce qui est sa mission première. C'est un aveu d'échec assez cuisant. On parle de 150 000 jeunes, un peu moins maintenant parce qu'il y a eu un gros travail avec des plates-formes qui instituaient un vrai partenariat autour de ces jeunes-là. La mission de l'Éducation nationale, de mon point de vue, autour de l'éducation est l'insertion sociale et professionnelle.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation :** Sur quoi a-t-on échoué précisément ?

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime :** On a échoué en partie. En effet, à côté de ça, il y a plein de jeunes qui sortent du système scolaire avec une certaine qualification et qui arrivent à s'insérer professionnellement et socialement. Mais, je crois qu'on est en difficulté sur le cœur des savoirs scolaires avec des élèves qui sont dans le refus de cet apprentissage scolaire parce qu'ils ne voient pas l'intérêt en matière d'horizon et parfois sur la partie plus éducative qui nous rassemble là.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation :** Que mettez-vous dans cette partie plus éducative ? J'ai tendance à penser en vous écoutant que l'ambition est de sortir des gens qualifiés. Il me semble que ça va bien au-delà.



**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime** : Pas tout à fait. Ça s'est un peu sacralisé avec le socle commun dans le processus de mise en place à partir de 2005. Une redéfinition est en train de se mettre en place. Dans cette redéfinition du socle commun, une partie est ciblée sur la formation du citoyen. Si on demande à toute l'école de former le citoyen, on voit que derrière il y a la question du vivre ensemble. Comment on ne peut pas envisager des savoirs, entre guillemets, académiques, scolaires sans cette perspective de pouvoir vivre ensemble dans un espace commun. Pourquoi l'éducation formelle de l'Éducation nationale est-elle très sollicitée ? Parce qu'on a une jeunesse captive de 6 à 16 ans dans une obligation scolaire. Si on reprend la logique des savoirs scolaires on peut les identifier après Michel Dévelay en trois caractéristiques. Ces savoirs sont entre théorie et pratique. Souvent sur la question de l'éducatif, on est trop dans une approche théorique de cet aspect des choses. Le hors école peut nous apporter cette perspective plus pratique. Le deuxième point, ce sont des savoirs programmatiques. On a besoin, nous, de savoir ce qu'on fait avec les partenaires du hors école quand et comment ça intervient dans le parcours de formation des élèves. Le troisième qui est essentiel, ce sont des savoirs évaluables. Sur ces perspectives éducatives, on a tout à construire parce qu'à ma connaissance il n'existe pas grand-chose en matière d'évaluation concrète de savoirs identifiés dans le domaine éducatif avec la perspective de vivre ensemble.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Cela veut-il dire qu'il faut faire entrer cet informel dans un environnement qui a toujours fortement formalisé les choses ? Est-ce aussi regarder le jeune comme porteur d'expérience ? Ce n'est pas quelqu'un de blanc qui rentre dans l'établissement scolaire. Il est porteur d'une histoire. Est-ce ça qu'il faut faire rentrer ? Cela pourrait-il être votre vision éducative à vous ?

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime** : Oui sans doute. On a à travailler au moins sur l'aspect éducatif mais aussi sur les savoirs plus formels. C'est la question du transfert et la façon de permettre aux jeunes de passer d'un espace à l'autre. La finalité commune pour nous ne serait-elle pas de permettre à des jeunes de décoder les différents codes des cadres en fonction des lieux des temps. Nous, adultes, avons trois espaces : la sphère privée et familiale, la sphère professionnelle et la sphère des loisirs. Les codes sont différents dans ces trois sphères en fonction de nos univers professionnels, familiaux et de loisir. Est-ce que pour les jeunes un travail de lecture commune ? De mon point de vue actuellement et côté Éducation nationale, nous avons un cadre d'expérience scolaire, mais ce cadre a énormément d'implicites qui ne sont pas levés. J'aurais tendance à dire, mais je ne le connais pas, que c'est un peu aussi le cas dans d'autres lieux fréquentés par la jeunesse. La question est peut-être nos efforts mutuels pour révéler ces implicites, ces codes un peu cachés.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Il s'agit de rendre ces temps de vie un peu plus poreux parce qu'ils le sont assez naturellement. Monsieur Meyrand, vous vouliez évoquer trois termes.

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV)** : En ce qui concerne l'ambition éducative, je suis parti d'une définition de l'acte éducatif. L'acte éducatif procède d'une articulation qui mobilise une dynamique individuelle et une dynamique collective. C'est celle-ci qui permet à l'enfant de grandir et de s'outiller. Une fois qu'on a dit ça, qu'est-ce qui nous attend dans une société qui nous place en permanence en porte-à-faux entre les valeurs éducatives portant sur le vivre ensemble et le climat de compétition qui rythme notre société, qui va générer des inégalités cumulées ? Dans une société de compétition, on va se retrouver en face de personnes qui au-delà des valeurs portées sont actives dans ce domaine-là. C'est là que réside un certain nombre de difficultés. Je ne voudrais pas qu'on soit dans une forme de déterminisme qui nous explique que, vu le contexte de la société, il n'y a pas grand-chose à faire sur cette dimension-là. Quel est le consensus sociétal aujourd'hui ? François Dubet nous dit que nous participons plus ou moins consciemment à toute une série de petites inégalités qui contribuent à l'inégalité globale. On va retrouver ces questions très concrètement dans une ville comme Lyon qui est une ville-centre où j'ai travaillé pendant dix ans sur le projet éducatif. Il y a plus de collèges privés dans la ville de Lyon que de collèges publics. En effet, le secteur privé s'adressant à l'ensemble de l'agglomération, les collèges privés ont eu tendance à être concentrés sur la ville de Lyon. Ça génère la possibilité de se passer de la carte scolaire. C'est l'illustration de la perte de ces têtes de classe qui sont nécessaires dans l'école et les collèges. On

se prive de tout cet apport, ce qui me conduit à dire que lorsqu'on est un peu dur avec l'éducation prioritaire, il faut aussi mettre en évidence ce qu'il y a en face. La réforme des rythmes par exemple nous donne quelques clefs sur ce qui se passe de conflictuel entre la notion d'immobilisme par rapport à la situation actuelle et la notion de construction. Je vais vous donner un exemple d'immobilisme dans une ville dont je ne citerai pas le nom qui choisit le vendredi après-midi pour engager la réforme des rythmes scolaires. C'est la prime à l'immobilisme. En référence au moteur dont on parle aujourd'hui qui va nous permettre de rompre avec les inégalités. Les enseignants quittent l'école le vendredi à 11h30 et ne s'intéressent pas à ce qui va se passer l'après-midi. Ils ont un week-end prolongé. A nos personnels municipaux, nos ATSEM par exemple on explique que le vendredi midi il y aura moins de monde à la cantine et qu'en plus elles n'auront pas besoin de s'occuper des gamins l'après-midi. Tout ce monde qui s'accroche à ce qu'il considère être son pré carré est conforté dans cette absence de dynamique qui est créée.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Je ne voudrais pas trop que vous fassiez un exposé. On s'était mis d'accord à ce sujet. Vous avez évoqué des questions liées à la bienveillance, à l'environnement. Pouvez-vous y venir pour qu'on puisse échanger ?

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV)** : Je mets en avant la notion de bienveillance dans l'ambition éducative pour répondre au constat fait dans les collectivités. Nous avons des personnels très formés et très qualifiés, on a parlé de dumistes, d'éducateurs sportifs, et aussi des gens non qualifiés. Au moment de la restauration scolaire, c'est très complexe. Se met en place un sentiment d'enfants agressifs, d'ados insupportables auxquels répond une forme d'agressivité des adultes qui les encadrent. Cela fait partie des éléments de travail sur lesquels il faut intervenir. Cela fait appel à des formations. Mais cela fait aussi appel à la volonté de dépasser ce contenu. Si je m'accroche à mon petit existant pour ne pas bouger, c'est que j'ai l'impression que c'est la seule façon dont je vais m'en sortir. Cette bienveillance répond à une notion très connue dans les différentes expériences que les enfants sont tous capables, qu'ils peuvent être coopératifs, constructifs. L'introduction progressive de pédagogie dans les projets éducatifs périscolaires, la pédagogie n'est pas l'apanage de l'école, doit irriguer l'ensemble des personnels qui interviennent auprès des enfants. Cela développera une meilleure compréhension entre les enfants pour retrouver le plaisir de travailler au sein d'une communauté éducative solidaire. Le moteur est de passer d'une situation d'immobilité et d'inquiétude à une situation où tout le monde bouge.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Un dernier point me semblait très intéressant. Il s'agit des questions de sécurité. Il y a dans nos ambitions de créer des conditions environnementales pour que les jeunes retrouvent le plaisir d'apprendre et qu'ils soient dans une espèce de dynamique.

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV)** : De la bienveillance à la sécurité, il n'y a qu'un pas. De nombreuses études nous ont montré que l'observatoire de la violence n'était pas la meilleure solution pour travailler sur la bienveillance. On met de plus en plus le focus sur le harcèlement, la violence notamment dans des collèges. Le fait que les communautés éducatives travaillent ensemble, collectivités et école, permet d'essayer de rompre avec ce silence qui donne l'impression que ça ne se passe pas trop mal, mais qui laisse les enfants et les ados dans des situations d'inquiétude. Il ne s'agit pas de monter des murs autour des collèges, de mettre des barrières à l'entrée. C'est tout le contraire. Mais ça se travaille. On est bien dans des logiques où le changement dans la communauté éducative passe par un travail concerté avec des outils que nous avons aujourd'hui.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Vous nous dites que le monde n'est pas que dehors, mais aussi dedans et de ne pas faire comme si on vivait dans un environnement aseptisé. On découvre la présentation de Monsieur Meyrand. Monsieur Moreau, qu'est-ce que cela vous inspire sur la question de donner du sens à l'éducation ? Vous êtes éducation populaire. Votre regard est plus extérieur au système ou pas ?

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : Justement ou pas. Sans revenir à l'histoire et aux origines, le rôle de l'éducation populaire est de ne pas

penser en dehors de l'institution, mais d'essayer de travailler avec, voire à l'intérieur, de l'institution. Ma remarque liminaire est que nous sommes par excellence sur un terrain politique. En effet, les questions que nous devons traiter aussi bien dans les structures de l'éducation populaire que dans l'institution sont d'abord des questions politiques, d'engagement, de choix. En faisant rapidement référence à l'histoire de la Ligue, initialement la Ligue de l'enseignement s'est développée sur la défense de la citoyenneté. A l'origine Jean Macé et les quelques initiateurs de la Ligue, je rappelle qu'il s'agissait d'un cheminot, d'un tailleur de pierres et d'un sergent de ville donc des gens du peuple, avait pour objectif de former des citoyens et des électeurs. On ne s'est intéressé à l'école que par la suite parce qu'on a vu les enjeux que l'école portait. Par ailleurs, nous sommes dans une période où, que nous soyons dans l'institution comme mon collègue ou dans la collectivité ou dans l'éducation populaire, nous devons surtout éviter de nous positionner dans la défense de territoire ou de pouvoir. Le pouvoir est totalement illusoire où qu'on soit. Et défendre un territoire veut dire qu'on refuse de travailler avec les autres. Or aujourd'hui la vision de l'éducation doit être globale parce que le jeune ne se découpe pas en tranches. Ce n'est pas une partie à l'école, au collège ou au lycée, une autre partie après l'école, le collège ou le lycée, une autre partie en famille, etc.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : J'aimerais qu'on creuse un peu votre question. Aujourd'hui, on entend que l'école dans un contexte économique compliqué est là pour permettre à des jeunes de s'insérer dans le monde du travail. La focalisation est faite là-dessus. Vous prenez un peu le contrepied en prenant ça globalement. Vous dites qu'il faut d'abord avoir un citoyen responsable et engagé. Cela veut-il dire qu'il faut revoir nos fondamentaux ?

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : J'en suis persuadé. Pour reprendre la parole d'un maire interrogé au moment de la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs, ça ne peut se faire que dans la redécouverte du collectif, c'est-à-dire du travail en commun, du travail ensemble, du travail avec et pas chacun de son côté pour défendre son territoire, son petit pouvoir, sa capacité d'intervention ou les domaines dans lesquels on était présent auparavant.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Vous, Madame, partagez ce sentiment. Vous avez la volonté d'une approche très collective. On a été centré sur l'individu, sur son projet, sur son parcours. Là vous prenez un peu de distance.

**Annabelle Allouch, chercheuse associée à l'observatoire sociologique du changement à Sciences-Po Paris, maître de conférences à l'université de Picardie** : Ce qui m'intéresse dans les propos des intervenants, c'est la nécessité de recentrer l'éducation dans le débat public, de donner de la valeur à l'éducation dans le débat public et en particulier dans le débat politique. Je vois très fréquemment dans mes recherches qui portent sur la France et l'Angleterre que l'éducation est clivante d'un point de vue politique. Il y a des débats d'ampleur, parfois des scandales. Chez les acteurs qui pensent collectif, ça passe aussi par le fait de politiser ou de repolitiser la question éducative.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Qu'est-ce que ça veut dire politiser ?

**Annabelle Allouch, chercheuse associée à l'observatoire sociologique du changement à Sciences-Po Paris, maître de conférences à l'université de Picardie** : Il faut que les élus s'engagent et fassent de l'éducation une question centrale. En ce moment, on voit une sorte de glissement des enjeux vers le tout économique où l'éducation est d'abord définie en des termes de compétences, construction des compétences des travailleurs, qualification des compétences. Repolitiser la question de l'éducation suppose de repenser l'éducation plus globalement en réinsérant et re-légitimant la formation des citoyens. Je vais faire la sociologue de service. Je reprends les propos d'Emile Durkheim sur l'éducation. Il dit que les missions de l'éducation sont doubles. C'est former le citoyen en faisant qu'il s'approprie les règles d'un nouveau régime politique, à l'époque la démocratie. Mais c'est aussi former les travailleurs dans une logique de qualification, de formation des compétences. Avec la prise de puissance de plus en plus grande d'acteurs comme l'OCDE, on voit un glissement du débat sur les compétences des travailleurs.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : OCDE, Organisation de coopération et de développement économique.

**Annabelle Allouch, chercheuse associée à l'observatoire sociologique du changement à Sciences-Po Paris, maître de conférences à l'université de Picardie** : Avec les classements PISA, on voit le glissement des enjeux et du débat public autour des compétences des travailleurs et de l'économique. Et on en oublie la formation des citoyens. Les acteurs de l'éducation populaire ont tout à jouer sur la formation des citoyens, recentrer le débat sur la formation des citoyens évidemment selon la mobilité sociale et les missions plus larges de l'école que celle de la seule construction des compétences économiques.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Monsieur Le Bihan, comment l'école peut-elle réintégrer cette dimension-là ? Dans ce qui est dit, j'entends qu'elle va être, à l'échelon secondaire par exemple, de plus en plus instrumentalisée dans une représentation d'un monde économique et d'une vision économique qui semblerait être la seule porte de salut. Comment résister ?

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime** : Je nuancerai le contexte.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Je suis un peu excessif.

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime** : C'est vrai qu'on est dans un contexte économique qui entraîne des pressions. Cette focalisation n'est pas un hasard. J'en ai parlé par exemple dans le travail sur les décrocheurs. Mais c'est aussi une légitimité au niveau de l'institution par rapport à un engagement moral entre les citoyens et un gouvernement qui ne respecte pas ses engagements en ne qualifiant pas les élèves, c'est-à-dire les futurs citoyens. J'apporterai une nuance en rappelant, et on l'oublie beaucoup, le premier partenariat établi très fortement avec notre institution. C'est un partenariat dans le cadre de l'enseignement professionnel qui date de la fin du XIXe/début XXe avec quelque chose qui perdure et qui a établi un lien très fort avec les professionnels et les entreprises bien avant que ça ne soit à la mode. Je ne crois pas que l'Éducation nationale ait oublié la formation du citoyen. En effet, à partir du moment où on a des élèves qui sont entre 30 et 40 heures dans une structure scolaire, le travail sur le vivre ensemble s'impose. On n'a pas le choix. En revanche, on a des enjeux. La thématique du climat scolaire monte très fortement. On s'interroge aussi avec des relais sur la question du bien-être. Cela a des impacts très forts sur l'apprentissage, mêmes les apprentissages fondamentaux et académiques. Par rapport à cette approche, ça n'a pas été oublié, mais on a besoin de passer à des pratiques de pédagogie plus coopératives. Les enjeux de l'altérité sont dans apprendre avec l'autre. Apprendre pour coopérer ou coopérer pour apprendre, les Anglo-saxons ont avancé sur le sujet. On est très en retard. Ne doit-on pas décliner la question du vivre ensemble avec apprendre ensemble ?

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Si je résume, l'enjeu pour vous est d'aller vers une autre forme de vivre ensemble qui se construit et dans lequel chacun prend sa place.

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime** : Tout à fait.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Commentaires, Monsieur Moreau ?

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : Je ne peux qu'être d'accord et prudent dans ma réaction. En effet, nous avons la fâcheuse habitude dans ce pays en particulier de parler du vivre ensemble, de l'autonomie, de la démocratie au sein de l'Éducation nationale comme à l'extérieur et de constater malheureusement que souvent nous sommes plus dans l'incantatoire que dans la réalisation. Quand on discute avec les responsables de l'Éducation nationale d'une recherche du vivre ensemble, d'amélioration du climat des établissements en lien avec

l'éducation populaire puisqu'on fait appel à nous pour former des délégués et pour animer des CVL dans les établissements du second degré ou intervenir dans les projets d'école, on sent bien qu'on nous maintient en lisière. Il ne faut pas qu'on dépasse ce pour quoi on nous a repérés dans le paysage. Au bout d'un moment ça devient assez agaçant parce que c'est totalement contraire à ce que j'évoquais tout à l'heure. Ou on travaille collectivement, on échange, on débat pour savoir vers quoi on veut aller. Il faut d'abord savoir vers quoi on veut aller, souvent ça manque dans le paysage. On met en place des dispositifs, mais on ne sait pas vers quoi on veut aller. Comme ça a été évoqué ce matin par les élus et le représentant du ministère, il faut que ces politiques quelles qu'elles soient s'inscrivent dans la durée et la continuité. Or on voit qu'on est constamment en rupture dans ce domaine et qu'on comprend sans l'excuser l'inertie du système ou l'immobilisme de certains de ses acteurs. En effet, quand vous savez que le contenu des programmes ou les objectifs de l'éducation vont changer tous les trois ans, vous vous dites que vous allez attendre le contre-ordre avant d'obéir à l'ordre. On est constamment dans cet environnement. C'est insupportable pour les collègues qui sont sur le terrain.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Il y a un enjeu de stabilité dans un système instable.

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : Je voudrais réagir à la notion de bienveillance. Il faut faire très attention aux termes qu'on emploie. Le terme bienveillance est très connoté et souvent il est interprété comme du laxisme. Ce n'est pas du tout ce que nous mettons derrière bienveillance et bien-être dans les écoles ou dans ce que nous mettons en place. Il s'agit, comme au Québec qui a une antériorité dans ce domaine, de reconstituer de la confiance dans le système et dans l'estime de soi pour que tous les enfants soient en capacité de réussir, de s'émanciper, de s'épanouir pas obligatoirement dans des parcours académiques, mais aussi en dehors de ces parcours académiques.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Il y a de l'exigence dans la bienveillance.

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV)** : Dans ce débat qui a l'air d'être un débat Education nationale, on va nettement plus loin. La notion d'espace éducatif est pour moi une réalité dans le premier degré notamment. Dans les écoles du premier degré, pour un enseignant vous avez un personnel municipal dans chaque classe. C'est cette communauté qui crée un espace éducatif qui doit évidemment contribuer au climat de bienveillance. Je formule une hypothèse prudemment parce que l'ANDEV n'est pas très présente dans le second degré : peut-être que dans les collèges il y a un travail d'ouverture à faire de même nature que celui qui s'est fait dans les écoles maternelles et élémentaires.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : On ouvre la discussion.

**Sandra Manniez** : Je travaille pour la réforme des rythmes scolaires dans la commune d'Aix-les-Bains en Savoie dans neuf groupes scolaires. Je voudrais intervenir suite aux propos de M. Le Bihan.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Qu'avez-vous retenu dans ses propos ?

**Sandra Manniez** : On parlait de bienveillance, de bien vivre ensemble. C'est à ce sujet que je voulais réagir. Le visage de l'école, c'est les enseignants pour nous sur le terrain. Parallèlement, je suis directrice adjointe d'un accueil de loisirs. Il est compliqué de parler aux enfants de bien vivre ensemble quand à 15 heures les portes de l'école se ferment et qu'on est dehors sous la pluie faute de locaux que les enseignants ne veulent pas libérer. Dans la réalité, on a un peu de mal à parler du bien vivre ensemble entre ces institutions quand les enfants sont au milieu de ces conflits où les enjeux ne sont pas liés aux enfants mais à l'occupation des locaux.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Comment peut-on faire pour sortir de l'affrontement ? Vous donnez cet exemple. Il est sans doute vrai et il est intéressant. Comment dépasser ça pour aller vers autre chose de votre point de vue ?

**Sandra Manniez** : De mon point de vue, ça aurait été par la rencontre. Je ne dis pas que la faute est uniquement du côté de l'Education nationale. Notre commune est entrée très tard dans la démarche. Il n'y a pas eu de concertation et ça a un peu cristallisé les peurs d'un côté et de l'autre. On voit après quelques semaines de fonctionnement que les portes des écoles s'ouvrent à nouveau. Mais c'est dur pour des enfants de se voir laisser sous la pluie par leurs enseignants pour une heure et demie de temps.

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Education nationale de Charente-Maritime** : Je voulais juste m'excuser au nom de l'Education nationale. Je plaisante, mais il faut assumer. Monsieur Moreau l'a dit à l'instant, on est parfois dans de l'incantatoire. On peut aussi se poser la question de savoir si la formation des délégués n'est pas simplement un affichage. On peut aller jusque-là. Mon travail est aussi de rencontrer les équipes. Je ne m'en cache pas, je pense que c'est ça. Parfois, la formation à la citoyenneté scolaire est une formation de surface. L'exemple que vous donnez va dans ce sens-là. Après dans un autre cadre, les enseignants en question sont capables de vous dire qu'ils ont une vraie conscience du bien-être des élèves. Dans les pratiques, c'est bien plus hétérogène parce qu'on a à peu près autant d'acteurs au sein de l'Education nationale que de visions de ce qu'ils entendent avec leur propre intérêt. Dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la situation a été celle-ci. Quand on voit les réactions des syndicats des enseignants de l'académie de Paris, c'est très significatif.

**Christine Charbonnier, Conseil général de l'Ardèche** : Je voudrais prolonger ce qu'a dit ma collègue d'Aix-les-Bains sur le partage de l'espace. Tant qu'on ne pensera pas ensemble les espaces collectifs, on ne pourra pas les habiter ensemble et les partager réellement. En Ardèche, on est en train de réfléchir au collège du XXI<sup>e</sup> siècle. On prévoit dans le cahier des charges pour les architectes et les marchés comment penser les articulations avec les espaces d'évolution corporelle, les espaces pour chanter et faire de la musique, les espaces bibliothèque qui soient non seulement pour les élèves, mais aussi ouverts sur la ville et qui profitent à l'ensemble de la population. Pour vous donner un ordre d'idée dans un autre domaine, on a 228 bibliothèques pour 309 communes en Ardèche. Dans ces 228 bibliothèques, certaines sont ouvertes une demi-journée par semaine. C'est le même problème dans ces bibliothèques que dans les espaces scolaires qui ne sont pas partagés. Comment peut-on dissocier et ouvrir davantage et partager cet espace ? Je voudrais intervenir sur un autre domaine. C'est sur la question du politique et comment on apprend aux jeunes à être citoyen. On a des outils et des méthodes pédagogiques qui ne sont pas adaptés. On a des conseils d'administration d'établissements scolaires, on a des conseils de classe d'établissements scolaires qui ne respectent pas les règles qu'ils se sont eux-mêmes fixées. On a des délégués d'élèves ou de parents d'élèves qui prennent réellement la parole pour exprimer des mal-être de vie collective dans l'établissement scolaire et qui se font retoquer. J'ai entendu des délégués élèves dire : si on avait su que tu dirais ça on n'aurait pas proposé ta candidature. On en est là.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Sur la question de départ de l'éducation demain, est-ce d'abord interroger la communauté éducative sur sa capacité à porter ensemble une mission partagée ?

**Christine Charbonnier, Conseil général de l'Ardèche** : C'est au-delà de la communauté éducative. Qui a envie d'apprendre ? On dit qu'on veut apprendre tout au long de la vie. Ça ne s'arrête pas à 18, 25 ou 30 ans. Comment partage-t-on les outils d'éducation ?

**Frédéric Jésus, vice-président de DEI France** : DEI France est la section française de défense des enfants international. Cette association s'occupe principalement de promouvoir et de vérifier l'application de la convention internationale des droits de l'enfant en France. Je voudrais reprendre ce qui a été dit à cette table ronde sur le concept de bienveillance. Il fut un temps où j'ai été amené avec d'autres à réfléchir sur la bientraitance qui n'est pas très éloignée, qui est exigeante aussi. Cela m'avait permis de remarquer à quel point la bientraitance était un phénomène contagieux. Si on prend l'exemple de la communauté éducative, la façon dont les enfants, dont les professionnels, dont les parents sont traités crée un cercle vertueux de bientraitance. Ça peut souder une communauté éducative d'avoir une exigence de bientraitance mutuelle et respectueuse. Par ailleurs, je voudrais réinterroger un autre concept que j'ai entendu hier au cours de l'une des rencontres organisées dans la soirée. C'est celui de réussite éducative. Je voudrais confronter les deux concepts et interroger nos

intervenants. En effet, j'ai cru comprendre qu'on était dans une situation potentiellement figée où en gros l'Education nationale serait poussée par l'OCDE à former des travailleurs dans une perspective de productivité économique. D'une certaine façon pourquoi pas, si on sait à quelle économie on les destine. Par ailleurs, l'éducation populaire resterait historiquement attachée à former dès l'enfance le citoyen. Le concept de réussite éducative de ce point de vue-là comment le comprenez-vous ? Est-il bienveillant dès lors qu'il dramatise, qu'il polarise le débat en disant qu'en gros il y a deux extrêmes qui sont la réussite et l'échec ? Ne serait-il pas plus bienveillant de ce point de vue-là de promouvoir l'idée de parcours éducatif ?

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Eléments de réponse ?

**Annabelle Allouch, chercheuse associée à l'observatoire sociologique du changement à Sciences-Po Paris, maître de conférences à l'université de Picardie** : Ce qui est intéressant dans le concept de réussite éducative est que c'est un concept de gauche si on prend un peu de distance avec le concept, notamment concernant les internats de réussite éducative qui étaient appelés anciennement des internats d'excellence. On voit le glissement de référentiel entre la notion d'excellence qui est associée à une politique de droite pour le dire de manière caricaturale et la dimension de réussite éducative où la gauche au pouvoir a souhaité réinsérer un ensemble de populations scolaires beaucoup plus larges que les seuls élèves avec les meilleurs résultats académiques. Sur la question de la bienveillance, la réussite éducative pour les acteurs publics au pouvoir implique une bienveillance à l'égard d'une population scolaire plus large que celle des bons élèves. Sur la question de la bienveillance par rapport au parcours éducatif, tout est dans la question de la forme de reconnaissance de ce parcours-là. À partir de quel moment est-on bienveillant en reconnaissant non seulement les notes de l'élève mais aussi un ensemble de compétences, de qualités à l'élève qui vont au-delà du scolaire ? Encore une fois, on retombe sur le partage des missions, la division du travail entre l'éducation populaire dans le cadre de l'éducation prioritaire ou pas et les enseignants. Evidemment, je ne voulais pas tomber dans la caricature d'opposer les acteurs en disant que d'un côté il y a les enseignants productivistes et pas du tout intéressés par la mission du politique, ce qui n'était pas mon propos, et de l'autre côté l'éducation populaire qui aurait à cœur d'abord la formation du citoyen. Les choses sont plus compliquées au niveau des acteurs de terrain qui restent intéressés par le débat politique et la formation du citoyen.

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : Il ne faut pas vilipender l'OCDE et PISA. En effet, comme ma voisine le faisait remarquer, c'est vrai qu'il y a un côté productiviste dans les évaluations PISA, mais il y a aussi deux énormes chapitres sur le climat des établissements, la notion de bien-être au sein des établissements, la formation des enseignants, le respect de la démocratie à l'école etc. La dimension n'est pas qu'économique.

**Annabelle Allouch, chercheuse associée à l'observatoire sociologique du changement à Sciences-Po Paris, maître de conférences à l'université de Picardie** : Après tout dépend de la manière dont on évalue justement le bien-être à l'école. C'est une question beaucoup plus large de l'évaluation du bien-être dans la société en général et sur quels critères on se base pour l'évaluer. Le problème de PISA est que ça impose un ensemble de catégories pour penser le bien-être, le bonheur dans une société et le bonheur à l'école. C'est mon problème.

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : Tout à l'heure, si je me suis permis de parler d'incantations pour certains affichages, c'est ce qu'a évoqué l'élue de l'Ariège, c'est que les textes existent, les dispositifs, les instances existent, mais ça dépend de la façon dont on les fait vivre, dont on respecte les gens, les élèves en particulier qui y participent. Ça ne veut pas dire que l'élève est sur le même plan que les adultes au sein de l'établissement. Il y a une asymétrie claire entre la parole des adultes et celle de l'élève. Mais à partir du moment où on met en place des élus délégués au conseil d'administration, au CVL, dans les conseils de classe etc., il faut respecter leur parole. Il faut les laisser s'exprimer. Mieux on les forme, plus ils sont gênants dans le paysage. J'ai été parent d'élève pendant longtemps, mes enfants ont été délégués de classe. J'ai assisté à des séquences profondément choquantes où on finissait par couper la parole au délégué parce que ce qu'il disait était un peu ennuyeux pour l'équipe pédagogique. Il faut savoir si on souhaite à la fois développer de la formation académique, ce qui est la mission première du système et former de futurs citoyens, de futurs adultes responsables et des actifs à qui on va avoir donné des

savoirs, des compétences et des capacités qui leur permettront de s'adapter en permanence dans la vie future. En effet, dans le futur, mais c'est déjà vrai aujourd'hui, il n'y aura plus de carrières linéaires. Demain, la première mission qui sera la nôtre éducation populaire aussi bien qu'institutionnelle sera de préparer les gens à affronter tous les changements qui vont marquer leur vie.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : C'est de l'apprendre à apprendre. Ça peut aussi être de l'incantation.

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV)** : Sur la réussite éducative, la réussite scolaire, j'ai bien aimé ce couple au niveau de l'ANDEV. Dans les collectivités, c'était aussi le moyen d'afficher que, hors école mais dans l'école, dans l'espace éducatif qui accueille le gamin à 7h30 et parfois jusqu'à 18h30, la notion de réussite éducative se partage avec la communauté enseignante, mais elle est aussi la responsabilité de la collectivité qui doit monter en compétence pour l'ensemble des personnels présents. On connaît les critiques adressées à la notion de réussite. Ce terme est de 2005 avec les PRE, projets de réussite éducative. C'est là qu'on a popularisé ce concept. C'est aussi un temps où pour moi ce concept est utile. Demain avec le socle commun, la notion de réussite sera globale et engagera une communauté éducative solidaire dont les contours sont à définir mais qui peut toujours s'élargir. C'est un enjeu fort pour nous.

**Jean-Benoît Monin, directeur de l'association Enfance jeunesse de Saint-Rémy-en-Rollat** : Je voulais revenir sur les clivages entre le corps enseignant et les loisirs. Certaines fois, les enseignants prennent des dispositions qui vont à l'encontre du bien-être de l'enfant et de l'organisation des activités périscolaires ou autres. Cette situation est la résultante, à mon sens, d'un clivage qui existe déjà entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la jeunesse et des sports. Dans le journal « L'animation » distribué par le Conseil général page 74, l'Éducation nationale est positionnée comme le vecteur essentiel de cette réforme. Or la mission des DASEN est seulement de valider les plannings scolaires alors que tout ce qui concerne les Directions départementales de cohésion sociale et de protection des populations est l'accompagnement de ces activités. Il y a déjà des distorsions entre ces deux ministères. On ne voit pas trop la cohésion entre les directions départementales. Le concept d'éducation populaire est certaines fois un peu farfelu pour les familles. Je suis un militant de l'éducation populaire depuis près de 20 ans. Nous, les techniciens de territoire nous devons batailler au quotidien pour faire valoir ce concept et expliquer notre véritable rôle, les distorsions, les problématiques entre le corps enseignant et les équipes de loisirs.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Monsieur le délégué interministériel, vous êtes là, on ne va pas se priver de votre présence. La première question portait sur la dimension économique qui était prééminente sur la formation du citoyen. Et sur le terrain, ne vit-on pas les clivages à l'échelon de ceux qui nous projettent dans l'avenir ?

**Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse** : Sur les clivages de terrain et la nécessité de coopérer entre le service de l'Éducation nationale, établissements d'un côté et DDCS ou DRJSCS sur le terrain côté jeunesse, c'est indispensable. Il y a aussi un problème d'horizon temporel. Je ne sors pas de mon devoir de réserve en disant que cette réforme des rythmes éducatifs a d'abord été conçue comme une réforme interne à l'Éducation nationale de réorganisation du calendrier scolaire avec le débat sur les mercredis, les vendredis ou les bouts d'heure de cours qui se promènent tout au long de la semaine, et pas encore assez comme une opportunité d'organiser un parcours éducatif ou un espace éducatif de coéducation entre l'école et hors de l'école en lien avec les acteurs de l'éducation populaire. On parle de généralisation de la réforme des rythmes éducatifs à 100% des communes dès cette rentrée. Mais en réalité, notre horizon temporel est de plusieurs années. On ne pourra faire le point et tirer un bilan des modalités d'organisation qui vont se mettre en place que dans quelques années. On est au cœur des difficultés de l'organisation de ces activités. Je suis à peu près convaincu que c'est une courbe en J en étant optimiste. On va passer par un premier temps difficile, peut-être de plus en plus hétérogène avec des inégalités de territoire. ce n'est que dans trois ou quatre ans qu'on y verra clair et qu'on verra si on peut se féliciter ou pas de ce qu'on a mis en place. On est dans le bas de la courbe en J. Le niveau de coopération des deux visions partagées Éducation nationale d'un côté, jeunesse de l'autre, voire d'autres ministères, est insuffisante.



**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : On peut imaginer le déclouonnement sur le terrain à ce stade-là ?

**Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse** : Complètement.

**Christophe Nadot, directeur du service jeunesse et sport de la ville d'Issoudun (Indre)** : Je suis père de trois adolescents. Ça va servir dans la discussion. Je veux revenir sur ce qui est très important pour moi. Il s'agit de former le citoyen, le travailleur et des apprentissages coopératifs. Jusque-là en France, je trouve que notre école primaire est à la hauteur pour apporter le socle commun à nos enfants. Là où tout commence à être difficile c'est au collège. Le collège est en énorme décalage avec la réalité actuelle. Nos enfants qui vont arriver sur le marché du travail vont devoir être polyvalents. Il s'agit de leur apprendre à apprendre. Il faut mettre ça au cœur du problème pour les adolescents. Ils butinent, ils vont sur internet qu'ils n'utilisent pas comme il faudrait. Au collège, l'important est d'apprendre à apprendre et de donner la notion de projet de travailler ensemble. Quand ils vont arriver dans la vie active, ils devront travailler avec d'autres personnes. Ce n'est pas assez pratiqué dans les collèges. C'est pour ça qu'on a un décrochage chez certains qui ne veulent pas simplement des savoirs mais autre chose.

**Jean-Claude Mairal, pays de Vichy-Auvergne** : Je préside un groupe de travail de la commission nationale de coopération décentralisée, action extérieure des collectivités territoriales, territoire jeunesse, diversité et mobilité. Notre société est de plus en plus complexe, de plus en plus ouverte sur le monde, où l'interministériel est important. Malheureusement, ça ne fonctionne pas beaucoup. Dans les territoires, c'est la même réalité. Un jeune est à la fois dans une famille, dans un territoire, il rentre à l'école et il est ouvert sur le monde parce qu'on est aussi à l'ère de la révolution numérique. Or les institutions ne sont pas en phase avec cette réalité qui est mouvante. J'ai eu l'occasion, il y a plus de dix ans, au rectorat de Clermont-Ferrand avec Jean-Louis Guigou qui était à la DATAR, de réunir le personnel sur l'approche territoriale. Comment mettre le jeune dans une approche territoriale et pas fragmentée Education nationale ? Je n'incrimine pas les enseignants. En plus, on avait supprimé la formation des enseignants. C'est comme si on demandait à quelqu'un de monter un mur sans le former. Pour les enseignants, il y a besoin d'une formation sur cette évolution du monde, sur cette approche territoriale, sur ce partenariat nécessaire avec les familles ? 30% de jeunes Français sont d'origine étrangère. Il va falloir aussi mettre de côté cette question d'identité. Comment intègre-t-on la propre culture d'un jeune qui vient du Portugal ou d'ailleurs dans sa formation ?

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : L'idée de territoire va bien au-delà de la notion géographique. C'est tout le potentiel de ce qui se vit dans le territoire.

**Jean-Claude Mairal, pays de Vichy-Auvergne** : On n'y est pas.

**Jean-Baptiste, enseignant** : Je voulais pointer les impératifs contradictoires du prof. C'est d'avoir envie de coopération, de compétences avec ou pas la charge entrepreneuriale qui est la sienne et l'intégration dans les territoires. Mais on est dans une définition disciplinaire de notre métier. Je suis prof d'histoire-géo qui a peut-être en plus une charge thérapeutique, les étrangers hop on va faire un chapitre particulier sur ce sujet. Je vais peut-être enseigner d'ici quelques mois la morale laïque et ainsi de suite. On est dans ces impératifs-là. Dans beaucoup de formations proposées par les académies, les choix sont arbitrés dans leur majorité au profit de l'enseignant au niveau disciplinaire et pas au niveau de l'enseignant adulte référent qui peut aussi travailler avec les collectivités territoriales, l'éducation populaire et tous les acteurs que vous avez mentionnés et qui sont ici pour les trois jours.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : C'est une bonne transition puisque je voudrais que vous réagissiez chacun sur un point particulier. Je rappelle que le deuxième volet de notre réflexion est : Que faut-il bousculer ? J'entends bien ce qu'il faut bousculer chez les autres. On peut essayer de faire l'exercice en se demandant ce qu'il faut qu'on bouscule d'abord chez nous. Monsieur Le Bihan ?

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime** : L'intervention de mon collègue est juste. Dans l'école, on est adulte en charge d'éducation bien après la partie très formelle de l'enseignement qui, si

on regarde les programmes, a une vision très encyclopédique. C'est ce qui explique cette rupture entre le premier et le second degré. La prégnance de la programmation des programmes et l'écart de compréhension des acquis font que le collège est le moment complexe qu'on n'arrive pas à bien gérer. Sur les apprentissages coopératifs, les démarches de projet, je serai plus nuancé que vous. Les pédagogies coopératives en France c'est l'ICEM et les méthodes Freinet, un peu dans le premier degré. Mais elles restent encore confidentielles. Oui, ça n'existe pas du tout dans le second degré. On a de gros enjeux sur les approches de pratiques pédagogiques dans la classe. Quand on parle à des enseignants du second degré, ils disent qu'ils n'ont que 55 minutes de cours. Il doit y avoir une refondation des programmes. On peut espérer qu'elle soit moins dans une logique encyclopédique et permette aux enseignants d'avoir davantage le temps pour des approches différentes. En effet, si notre cœur de métier est bien l'apprendre avec cette perspective, il ne faut pas être dans cette scission entre l'insertion professionnelle et une pratique plus citoyenne d'insertion sociale. C'est bien plus mêlé que ça. Il y a de vrais enjeux sur le travail des programmes pour éviter la logique de la surcharge cognitive qui fait que des élèves n'apprennent pas. Les enseignants se font plaisir, ils enseignent, mais les élèves n'apprennent pas.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Monsieur Le Bihan, que faut-il bousculer dans les représentations ou les manières de, chez vous ?

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime** : Je le disais au préalable. Sur les cadres de l'expérience scolaire, plein d'acteurs de l'Éducation nationale partagent ce qui a été dit sur les conseils de classe et les conseils d'administration. On a un travail d'autocritique à faire pour mettre à jour ces implicites. Si on met en place des délégués, ils doivent avoir le droit à la parole, parole qui va gêner, qui va parfois bousculer des enseignants dans leurs pratiques pédagogiques trop anciennes ou rétrogrades. On aura à s'interroger sur le climat scolaire et le bien-être et les définir avec des critères qui permettent de voir, de tester la subjectivité des élèves et certainement pas l'objectivité des adultes. On a un gros travail pour écouter davantage les élèves sur leur perception de leur vie dans l'établissement. C'est une vraie révolution.

**Annabelle Allouch, chercheuse associée à l'observatoire sociologique du changement à Sciences-Po Paris, maître de conférences à l'université de Picardie** : La légitimité et la reconnaissance données à la parole du jeune et de l'élève me paraissent centrales. Je reviens sur la remarque de monsieur au sujet de l'approche territoriale. Dans ce que vous disiez, j'ai compris que la meilleure façon de créer de la coordination entre les acteurs est que les élèves s'approprient cette manière coordonnée de penser. Si les jeunes pensent de manière territoriale, internationale, systémique, ça va forcer les acteurs à travailler ensemble. Sur le papier, c'est intéressant. La seule question est celle des inégalités sociales entre les élèves et dans quelle mesure tous les élèves sont capables, pour tout un ensemble de facteurs et de déterminants sociaux, de penser de manière coordonnée. L'idée de redonner de la légitimité et de la reconnaissance à la parole de l'élève est cruciale. Ensuite savoir si ce n'est pas l'élève qui peut impulser des formes de coordination entre les acteurs, on retombe sur des clivages sociaux importants et à dépasser.

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : Il ne faudrait pas que nos débats soient trop scolaro-centrés. Il y a d'autres sujets que l'école. J'ai beaucoup apprécié la remarque du collègue enseignant. La référence au socle est peut-être une réponse. Le socle défini en 2005 avait écarté un des piliers qui est « apprendre à apprendre ». On est en train de reformuler le socle avec le conseil supérieur des programmes. On en est à sept piliers dont deux sont non académiques et dont on se demande comment on va pouvoir les mettre en œuvre. En effet, quand on en parle avec des collègues dans les établissements scolaires, c'est un peu comme une poule à qui on aurait confié un couteau. Autrement dit, il va falloir les accompagner pour qu'ils puissent intervenir dans ces champs-là qui ne sont pas académiques.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Précisez ces deux champs et précisez votre pensée.

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : Ils portent sur la citoyenneté et la prise de responsabilité, l'autonomie dans la vie scolaire. Ça fait

réfléchir aussi sur la formation initiale et continue des collègues. On ne peut pas leur demander de faire des choses qui n'ont pas fait partie de leur formation. D'autre part, il est important qu'on prenne en charge l'ensemble du socle avec la coopération d'instances extérieures, les mouvements d'éducation populaire et les élus pour que l'établissement ait un autre statut dans le paysage. Par ailleurs, les élus font partie des conseils d'école et des conseils d'administration. Mais dans la réalité, on les voit assez peu souvent. Il faudrait savoir s'ils sont partie prenante de la démarche d'éducation au sens global du terme ou si ça leur apparaît comme secondaire. Ça renvoie à ce que disait Annabelle. Je plaide pour que les élus soient effectivement présents dans ces conseils et qu'on y envisage aussi la présence des mouvements d'éducation populaire. En effet, si les mouvements d'éducation populaire sont absents quand on élabore un projet d'établissement ou d'école, ce projet est autocentré sur l'école.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation :** Dans le monde de l'éducation populaire, y a-t-il quelque chose à bousculer ? J'ai entendu des débats qui disent qu'il faut repenser l'éducation populaire dans le contexte actuel.

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement :** Nous ne pouvons pas fonctionner comme il y a 30 ou 40 ans dans une espèce d'amicale amateur en lien avec l'Éducation nationale. Les mouvements se sont beaucoup professionnalisés parce que nous intervenons dans beaucoup de domaines. On ne peut pas envoyer en accompagnement des établissements ou dans des milieux très particuliers comme le milieu pénitentiaire ou le milieu hospitalier des gens qui n'ont aucune formation, qui ne sont pas des professionnels. Certains dénoncent cette dérive de professionnalisation des mouvements d'éducation populaire. Mais elle est indispensable, on ne pourra pas revenir dessus. Le temps où la Ligue de l'enseignement, c'était le cas des Francas et d'autres, fonctionnait sur la base de collègues instituteurs, souvent mis à disposition par l'inspecteur d'académie, pour animer les actions qui étaient centrées sur les loisirs, les colonies de vacances etc., est totalement passé.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation :** Il y a un enjeu de professionnalisation.

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement :** Ça n'est pas facile à vivre sur le terrain.

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV) :** Je ne reviendrai pas sur le socle commun, si ce n'est pour dire que pour l'ANDEV il constituait une avancée très pertinente de mutualisation d'efforts et donnait du sens aux objectifs d'une communauté éducative élargie. On a parlé du premier degré et du second degré en définissant des degrés de difficulté. Que faut-il bousculer aujourd'hui ? Il faut que les collectivités territoriales aient avec les collèges la même relation que celle qu'elles ont avec le premier degré. Cela veut dire les départements aussi. On voit que chacun a du travail à faire dans ce domaine. Les collectivités territoriales par la présence des élus, par leurs capacités, par leurs liens avec l'éducation populaire sont à même de mettre en œuvre des processus qui vont aider à la coopération avec les enseignants, leur apporter des choses. Et il faut aussi que les enseignants leur apportent des choses. Dans les fonctions très disciplinaires des enseignants, il y aura un volet coopératif à mettre en place et à donner des éléments de travail à leurs collègues territoriaux, éducateurs sportifs.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation :** Cela veut dire que les collectivités, au-delà d'être des financeurs, doivent être des acteurs à un autre niveau.

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV) :** C'est ça. Pour finir, retour sur le national et le local. Quand on parle d'Éducation nationale et de la DDJS, on l'a vu dans la réforme des rythmes, j'aimerais que ces deux instances aient la vision locale, c'est-à-dire qu'elles engagent leurs cadres à travailler localement avec leurs partenaires. C'est là qu'on construit les éléments du projet éducatif dont on parle depuis un moment et qui a pris place dans le paysage au travers des PEDT qui, pour moi, sont des PEL futurs dans la plupart des collectivités.

**Sophie Dargelos, Fédération nationale des Francas** : Je représente aussi aujourd'hui le collectif des associations partenaires de l'école. 21 ou 22 associations dont des mouvements pédagogiques et des associations d'éducation populaire. Je voudrais réagir à plusieurs propos en réaction et en question. Je crois que le futur socle, tel qu'il se dessine avec ses domaines et non pas ses piliers puisqu'il est conçu en domaines, peut être pertinent. J'entends déjà des réactions de collègues de l'éducation populaire, d'animateurs du face à face s'y retrouver mieux. J'illustre. Parler de langage, c'est le premier domaine que propose le Conseil supérieur des programmes. Ça les autorise à se sentir légitimes, à dire qu'ils contribuent à l'enseignement, à l'apprentissage de la langue maternelle par exemple avec des petits enfants. De ce fait, le socle peut être un outil de dialogue entre les différents acteurs de l'éducation. Deuxième chose, je réagis aux propos de M. Le Bihan qui a dit qu'il n'y avait pas de pédagogies coopératives au second degré. Comme je représente le CAP, je ne peux pas le laisser dire ça. En effet, des collèges et lycées innovants existent. Des pédagogies coopératives sont le fait de X établissements et de X enseignants. Ça n'est pas simple bien évidemment. Mais ça n'est pas simple aussi parce que l'institution parfois ne rend pas la chose simple. Je pense au collège Clithène de Bordeaux par exemple qui va mieux après avoir eu quelques difficultés avec l'institution. Le troisième point est sur ce qu'on pourrait améliorer. Je crois que c'est le regard sur l'enfant.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : C'était bousculer parce qu'il me semble que c'est un préalable à l'amélioration.

**Sophie Dargelos, Fédération nationale des Francas** : Je suis d'accord avec le terme de bousculer. De ce point de vue, je n'oppose en aucune façon l'espace scolaire à l'espace périscolaire, extrascolaire. Au-delà de la question de la parole de l'élève, c'est déjà important dans la vie scolaire, nous avons à prendre en compte la parole de l'enfant. Il faudrait que nous acceptions que les enfants soient des sachants et qu'on n'a pas en face de nous des individus à remplir. Nous ne pouvons pas non plus nous permettre de continuer, ce n'est pas le cas partout, de leur demander de laisser à la porte de toutes les institutions scolaires ce qu'ils sont, leurs habiletés sociales, les savoirs qu'ils portent. On parle d'éducation par les pairs. Le numérique nous invite à ce que les adultes acceptent de s'asseoir à côté d'eux, non pas pour leur expliquer ce qui est dangereux parce que oui il y a des dangers, mais il y a aussi des possibles extraordinaires. S'asseoir à côté d'eux doit nous permettre de travailler des postures pédagogiques partagées.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : La métaphore est intéressante. S'asseoir à côté d'eux, c'est changer de posture.

**Gilles Pradeau** : Je travaille sur un documentaire dont je parlerai un peu plus tard. J'avais une question sur les socles de compétences. Je connais le cadre européen des compétences dans lequel on retrouve pas mal de choses intéressantes comme les compétences numériques, sociales, civiques, l'esprit d'initiative. Ce sont des choses qu'on a du mal à retrouver dans le cadre français. Je demande pourquoi. Pour revenir sur ce que disait Annabelle sur le pouvoir, la parole des élèves, ce que j'aurais envie de bousculer c'est de démocratiser l'école. Hier, j'ai participé à un atelier où quelqu'un présentait l'école comme un cadre totalement anti-démocratique. Quand on fait des enquêtes sur la perception du climat scolaire par les élèves, ça se retrouve assez facilement. Je travaille principalement sur des budgets participatifs en Europe, notamment sur des cas dans des établissements scolaires et d'autres dans des villes. Cet apprentissage de décider comment dépenser de l'argent que ce soit 5 000 euros, 100 000 euros par des élèves ou par des jeunes est un apprentissage du débat, du fonctionnement d'un budget. La preuve est que, dans certains établissements, les équipes éducatives ne sont pas prêtes à ce partage de pouvoir. Quand on voit l'évolution de pas mal de pays européens sur la question de l'éducation citoyenne mise en pratique, comment laisser cette éducation civique pratique se mettre en œuvre, je pense que c'est un des enjeux. Quand on parle de former des citoyens, on sait qu'on forme plutôt des moutons que des citoyens dans l'établissement scolaire.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Votre exemple est intéressant. Mais, l'enjeu reste encore centré sur l'école. On va refonder l'école. J'ai l'impression que ça se focalise sur le monde de l'école. N'y a-t-il pas d'autres choses autour à bousculer pour que les choses avancent collectivement ?

**Gilles Pradeau** : L'école c'est là où le public est captif. Donc pour moi c'est une des clefs d'entrée.

**Frédéric Dubos, Conseil général de l'Allier** : Je voudrais revenir sur l'urgence. Je ne sais pas si nous en avons beaucoup parlé aujourd'hui. Le département de l'Allier est un département expérimental en matière de garantie jeune. On n'en a pas parlé pour l'instant. Je voudrais revenir sur les parcours des jeunes dans le département de l'Allier, pourtant un département rural. Il y a des parcours qui m'effarent à chaque fois que nous avons une commission d'étude des dossiers. Des jeunes sont dans des parcours chaotiques. Ils sont déscolarisés, désocialisés, en rupture familiale, sociale. Il y a une urgence sur cette question de la jeunesse. Je voudrais saluer le travail des missions locales pour les jeunes. En effet, on retrouve les jeunes qui sortent du système scolaire, pas tous, dans les missions locales. Les missions locales essayent de leur redonner l'envie d'un projet, l'envie de s'en sortir. C'est un métier extraordinairement difficile.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : L'urgence n'est-elle pas parfois un exutoire ? On ne prend pas le temps d'aller plus loin. On répond à l'urgence sans prendre de temps. Je me fais un peu l'avocat du diable. Ce qui justifie beaucoup des prises de décisions, c'est qu'il faut réagir très vite. N'est-ce pas une erreur ?

**Frédéric Dubos, Conseil général de l'Allier** : L'urgence est de réfléchir différemment le système scolaire, ses partenaires, la territorialisation dont on parle aujourd'hui. L'urgence, c'est pour éviter d'avoir des jeunes sur le carreau, en marge, de plus en plus nombreux.

**Baghdadi Zazoum, adjoint au maire à l'éducation et à la jeunesse, Saint-Herblain** : Je voudrais réagir aux propos de monsieur Le Bihan. J'ai l'impression qu'on fait le procès de l'Education nationale. C'est mon ressenti. Le problème est plus complexe que ça. On a tous notre part de responsabilité aussi bien les enseignants que les parents, que les élus, que les techniciens. Monsieur disait qu'il ne voyait pas beaucoup d'élus dans les conseils d'école. Je fais partie d'une commune où il y a 15 groupes scolaires. Il y a un élu titulaire et un suppléant dans chaque école. Quand le suppléant ne peut pas y aller, on s'arrange pour qu'il y ait quand même un élu pour y aller. J'imagine que nous ne sommes pas la seule commune en France à le faire. Il faut faire attention à ne pas globaliser. Il faut nuancer sur les enseignants, les élus, les parents. Depuis le mois d'avril, j'ai constaté que les conseils d'école étaient surtout le lieu pour les élus de se faire taper dessus quand il y a un problème. Pour moi, le conseil d'école devrait plutôt servir aux projets pour les écoles.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : C'est quelque chose à bousculer parce que si on se rencontre pour régler des comptes ça ne fait pas avancer les choses. Merci monsieur de votre contribution.

**Rachid Djebien, chargé de mission jeunesse à la ville de Roubaix** : J'ai entendu parler de l'Education nationale, de l'éducation populaire. Je rajouterai un troisième acteur qui est l'éducation spécialisée qu'on a tendance à oublier. A ce sujet, on a fait quelques expérimentations de travail en commun avec ces trois éducations sur le suivi d'un gamin. Ça commence en primaire et va jusqu'au collège. On a mis en place une commission collège quartier en complément de la commission enfance. En effet, il était super facile de travailler chez les enfants, mais quand on passait au collège ça devenait beaucoup plus compliqué. Des expériences dans les territoires fonctionnent. Elles permettent l'expression d'actions concrètes comme chez nous la mise en place d'une charte de compétences communes et d'un livret de compétences qui peut être validé aussi bien par le collège et l'enseignant que par quelqu'un de l'éducation populaire ou de l'éducation spécialisée. Si on a réussi à le bousculer dans les faits et dans les actions, comment peut-on partager ces actions ?

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Qu'est devenue votre expérimentation ? En effet, des expérimentations on en connaît.

**Rachid Djebien, chargé de mission jeunesse à la ville de Roubaix** : L'expérimentation est partie sur le projet éducatif global départemental qui a été validé. Aujourd'hui ce travail-là est départemental. Il y a un rapprochement entre la collectivité territoriale de Roubaix et le Département du Nord.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Monsieur Moreau, on en parlait tout à l'heure, sur les expérimentations. Qu'en fait-on ? Ne passe-t-on pas son temps à expérimenter sans en tirer les enseignements ?

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : L'expérimentation fait partie de l'ADN de l'éducation en particulier au sein de l'Education nationale. Le Bihan pourrait citer plus de textes que moi sur l'incitation à l'expérimentation pour les collègues sur le terrain. Le dernier exemple en date était l'article 34 de la loi d'avril 2005 qui incitait tous les établissements à travailler sur l'expérimentation. La difficulté est que l'expérimentation quand elle existe, qu'elle se concrétise comme au collège Clisthène ou les micro-lycées en région parisienne ou Saint-Nazaire, reste très ponctuelle par rapport à la masse du système et elle sert d'alibi au système pour dire que les choses bougent, qu'on expérimente. Mais ça reste là. Et tous les dispositifs mis en place, dont Innovalo qui consistait à recenser toutes les innovations dans une académie pour les faire remonter au plan national et à les rediffuser sur le terrain, ne peuvent pas fonctionner parce que ce qui marche à un endroit ne peut pas marcher tel quel à côté. Il faudrait transmettre des boîtes à outils avec la possibilité pour les collègues de se servir de ces boîtes à outils à leur manière sinon ça n'a pas beaucoup de sens. Il faut pousser les collègues à l'innovation et à l'expérimentation. Ils y sont poussés naturellement parce que la confrontation avec la réalité les amènent à modifier leurs pratiques sur le terrain. Je voudrais insister sur un petit point sans en faire une référence. J'ai été responsable 41 ans dans l'Education nationale dans une académie de l'ouest où 42% des élèves sont scolarisés dans les écoles privées. Mon déchirement permanent a été qu'à chaque fois que nous avons lancé des campagnes d'innovation ou d'expérimentation, sur 50 dossiers qui remontaient, sur 600 établissements du second degré, 45 venaient des établissements privés. On a un vrai problème de sentiment de légitimité du réseau public par rapport aux autres réseaux. J'ai dit qu'on était très scolaro-centré. On continue. Les mouvements d'éducation populaire sont souvent amenés à coopérer avec des collectivités pour mettre en place ici un conseil municipal d'enfants, là un conseil régional des jeunes, ici conseil départemental des jeunes. Nous avons constaté que, pas toujours, la commande est qu'avec ce conseil départemental des jeunes vous assuriez la promotion des politiques que mène le conseil général. On était dans la manipulation pure et simple des gamins qui venaient en commission pour discuter de thématiques avec une présence permanente de représentants du conseil général qui réorientaient le débat. Il n'y a pas que l'éducation qui doit se remettre en question. Il y a là aussi le fonctionnement d'une démocratie.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Dans votre fonctionnement de délégation de service public, votre survie dépend aussi d'un modèle économique qui se met en place. Y aurait-il quelque chose à bousculer ? Ne perdez-vous pas un peu votre rôle de structure qui peut nourrir la confrontation ? En effet, cette culture du consensus que l'on cherche en permanence détruit peut-être une forme de créativité, d'innovation.

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : Je précise tout de suite que, dans l'expérience que je rapportais, nous avons refusé de nous engager dans cette opération. En revanche à chaque fois que nous avons construit ensemble une démarche, des objectifs, nous avons participé à l'animation de ces structures. La vraie question se pose au moment où il faut confronter les propositions des jeunes qui ont travaillé dans des commissions, qui ont élaboré des projets, aux adultes qui siègent dans l'instance démocratiquement élue. Reprend-on pour partie ce qui a été proposé par les jeunes et argumente-t-on pour expliquer ce qu'on ne reprend pas ? Pour élargir le débat, c'est la même question sur la pseudo démocratie participative mise en place dans un certain nombre de communes ou d'autres collectivités. C'est un vrai scandale. Il n'y a pas de démocratie participative. Quand vous laissez des gens débattre pendant des mois sur un sujet qui les concerne directement et qu'au bout du bout vous leur dites que vous ne ferez pas comme ça, que le service a décidé que, que l'élu a décidé que, autant ne pas faire de démocratie participative. C'est de la caricature. Ça amène les gens à ne plus du tout participer et même à ne plus aller voter.

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV)** : Je me suis toujours méfié des conseils municipaux d'enfants qui apprenaient la délégation aux autres avec les deux meilleurs élèves choisis et les trente autres qui les regardaient partir à la mairie. Je voulais saluer l'intervention du collègue de Roubaix. En effet, j'ai abordé le sujet des départements depuis un petit moment en tendant la perche aux collègues des départements qui sont

présents sur leurs relations avec les collègues. Hier soir, je discutais avec Stéphanie Moutoussamy du conseil général de l'Allier. Je lui disais que ce n'était pas la même chose de dire de la part d'un conseil général vous avez une dotation de 25 000 euros au collège machin qui en fait ce qu'il veut et de dire vous avez une dotation de 25 000 euros, mais je veux un projet dans lequel vous vous inscrivez dans le territoire avec vos partenaires. A l'ANDEV, on y tient beaucoup parce qu'on se rend compte que c'est une des clefs. Les innovations dont on parle ont peut-être une durée de vie courte. En effet, on privilégie cette notion de l'innovation sans s'intéresser à la façon dont elle a été construite. Il faut obliger les acteurs éducatifs, je ne dis pas que l'école, à travailler ensemble.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : C'est la logique des cahiers des charges que les collectivités mettent en place dans certains domaines comme l'environnement.

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV)** : Tout à fait. Il y a des conseils d'école et des projets d'école. On a des super textes. Le projet d'école doit être la colonne vertébrale des acquisitions qui se font dans l'école. Ces projets d'école sont la meilleure façon d'associer une collectivité territoriale qui va enrichir le projet d'école et qui va apporter des moyens. C'est là que va se construire cette véritable communauté éducative dont on parle.

**Annabelle Allouch, chercheuse associée à l'observatoire sociologique du changement à Sciences-Po Paris, maître de conférences à l'université de Picardie** : Je voulais revenir sur la notion d'expérimentation et d'évaluation. Qui dit expérimentation dit évaluation pour monter éventuellement en généralité et donner un transfert entre les territoires ou les établissements. Tout dépend de la façon dont on fait l'évaluation. Il ne faut pas que l'évaluation devienne un audit, c'est-à-dire une forme de contrôle des acteurs. Il s'agit de produire du savoir qui peut être mis en commun et discuté, coordonné. J'ai en tête l'intervention d'un chercheur de l'INJEP hier dans un atelier. Il disait : « on est tout le temps sollicité pour faire des diagnostics, mais on sait que les acteurs ont des diagnostics plein leurs armoires et qu'ils ne s'en servent pas ». Autant faire un diagnostic final et ensuite le mettre sur la table. Je voudrais revenir sur la démarche de Gilles Pradeau de faire un documentaire sur une expérimentation de budget participatif. Ça me paraît être une forme d'évaluation, entre guillemets, très intéressante. Le documentaire plutôt que la fiche où on coche des cases permet de mettre en commun les savoirs non seulement avec les acteurs éducatifs au sens large mais aussi avec les élèves. Votre projet de faire un documentaire sur une expérimentation de budget participatif me paraît d'autant plus intéressant qu'il pourrait facilement être exportable à d'autres types de projets.

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Charente-Maritime** : Sur l'innovation et l'expérimentation, je reviens sur ce qui a été dit sur les pratiques coopératives. Je les connais. Mais pour aller dans le sens de Gérard Moreau, c'est une goutte d'eau dans l'océan de la massification de l'Éducation nationale. On pourrait dire qu'il ne se passe pas grand-chose. Il y a trois ans, un délégué interministériel à l'innovation et l'expérimentation, Monsieur François Muller, a été mis en place. Il a comme stratégie la diffusion. Je vais vous donner un petit exemple que nous avons essayé d'initier dans le département et qui a permis de diffuser une expérimentation. Ces expérimentation ne sont que pédagogiques. Sur la question qui nous préoccupe du travail partagé autour de l'éducatif, sur le site [Respire](#) dédié aux praticiens de l'Éducation nationale, on ne trouve pas d'expérimentations sur ce travail partenarial d'alliance qui sont mises en place. Sur le champ de l'éducatif, on a initié quelque chose sur l'exposition 13/18. En travaillant avec les collègues de la Ligue de l'enseignement et la DDCS, on a sollicité des collectivités territoriales. On leur a proposé un outil sur l'éducation au droit des jeunes et des collégiens. Dans le département, des collectivités ont répondu sur le projet politique au directeur académique et au secrétaire général de la Ligue de Charente-Maritime en disant qu'elles étaient intéressées. Après, on a mis en place une formation tous ensemble. On a réussi à diffuser ça. On a construit quelque chose collectivement avant et on a eu après une sorte de partenariat qui s'est diffusé. Notre difficulté est qu'on commence à être saturé. Ça a concerné 1 000 jeunes l'an passé. La question est de pouvoir le diffuser dans l'ensemble du département avec ces mêmes modalités de pratiques. Si je disais qu'on doit se bousculer, c'est que notre institution Education nationale est très hiérarchisée. Quand le directeur académique dit ça c'est intéressant et c'est important, dans les établissements scolaires on dit oui on fait. Après, c'est à nous d'accompagner.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Il y a eu une période très expérimentale du fonds d'expérimentation jeunesse. Monsieur le délégué, comment perçoit-on, de votre point de vue, la diffusion de l'expérimentation.

**Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse** : Un point sur les risques et les dangers de l'expérimentation parce qu'elle a été souvent soulevée par les intervenants. L'expérimentation peut être parfois un alibi ou une stratégie argumentative. De ce point de vue-là, ce n'est pas une bonne chose. Quand on fait trop souvent ça, ça m'est arrivé dans le passé, on décrédibilise la notion même d'expérimentation qui est un formidable levier de changement. Il y a beaucoup de difficultés parce que qui dit expérimentation dit évaluation. Les deux éléments sont indissociables et complexes. Si on se contente d'innover, de commenter l'innovation, ce n'est pas la même portée en matière d'accumulation du savoir qui est le but recherché. Un retour d'expérience sur quelques années d'expérimentation. Il est souvent difficile d'entendre les résultats de l'expérimentation qui est un pré-requis avant de diffuser. Dans beaucoup de choses que nous avons expérimentées, on a souvent des résultats négatifs. Il y a un biais cognitif très important parce qu'il est beaucoup plus facile de dire à quelqu'un que son truc marche ou ne marche pas. Quand ça ne marche pas, on a souvent envie de recommencer jusqu'à ce que ça marche. Ce n'est pas forcément la bonne attitude. En effet, quand on a dit à quelqu'un que son truc ne marche pas, contrairement à ce que l'on pourrait penser, on a déjà fait avancer les connaissances collectives. On a fermé une porte. C'est réduire le champ des possibles et permettre d'avancer dans la bonne direction. J'ai un exemple cohérent avec ce qu'on dit en matière de soutien scolaire. Une association très introduite et très subventionnée a présenté un projet de soutien scolaire. On a répondu qu'on voulait bien la soutenir avec un haut niveau de financement mais en testant le mécanisme. C'était une ingénierie de formation très sophistiquée. En regardant les précédentes évaluations, entre guillemets, faites et le contenu de l'offre formulée, on voyait que ça marchait. On a fait un truc qui parfois est contesté sur un plan méthodologique mais qui est très ambitieux qui consiste à tirer au sort et à randomiser les participants à l'expérimentation. Ce sont des choses très mesurables en français et en mathématiques, très percutantes. La conclusion est que ça ne marche pas. L'association n'a jamais admis qu'on lui dise que son mécanisme ne marche pas alors qu'on a rarement eu des choses aussi propres en matière d'expérimentation aléatoire sur ce type de sujets. Quand on se lance dans une expérimentation, qu'on est très convaincu, il faut prendre le risque que ce qu'on fait ne marche pas. Dans ce cas-là, il faut passer à autre chose.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Que fait-on de l'échec ? Peut-on le transformer ? Je lance mon troisième thème. Si, demain, après ce qu'on vient de dire sur repenser la démarche éducative, on avait collectivement à ouvrir quelques chantiers, lesquels seraient-ils ?

**Frédéric Touchet, association Le Moutard, Lyon** : Je suis un acteur de terrain.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Il y en a d'autres. Il ne faut pas être discriminant.

**Eric Touchet, association Le Moutard, Lyon** : Il faudrait que les activités soient plus à l'écoute des acteurs de l'éducation. Produire des « serious games » ou des applis Smartphone, ce n'est pas une fin en soi. Des « serious games » ou des applis Smartphone qui restent dans des placards et ne sont pas utilisés représentent un budget. Dans le contexte budgétaire actuel, il y a quelque chose à bousculer. Je voudrais dire aussi qu'il est de plus en plus difficile de donner du sens à des actions. En effet, on n'a plus d'interlocuteurs dans les administrations avec qui échanger sur les contenus. On a en face de nous des tiroirs-caisses. On ne peut plus construire de manière collective. La construction est un travail d'équipe. Chacun a ses compétences et c'est de plus en plus difficile de construire en équipe. Comme le disait Monsieur de Roubaix, il y a des expérimentations, je suis dans une petite structure, de gens avec des budgets énormes. Des gens font des expérimentations en touchant autant de publics avec des petits budgets et qui n'ont pas les moyens de diffuser que ce qu'on a fait à un endroit peut marcher ailleurs. C'est dans les mentalités. Je suis à Lyon. Je travaille dans le Pas-de-Calais où on fait un travail sur la prévention du décrochage scolaire. Comme le collègue de Charente-Maritime, on touche un nombre important de collégiens. Je suis de Lyon. Je présente mon action à l'administration. On a l'impression que ça n'intéresse personne.



**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Sur quoi faut-il travailler Monsieur ?

**Eric Touchet, association Le Moutard, Lyon** : Déjà bousculer les mentalités. Il faudrait que les collectivités ne se fassent pas plaisir, qu'elles ne soient pas dans la com, mais dans l'intérêt de l'enfant. Elles consomment un budget pour se faire plaisir en créant des objets communicants mais pas de terrain. Il faudrait dire aux administrations qu'un projet n'a pas qu'un aspect budgétaire. Il peut être en co-construction par rapport aux priorités qui sont définies.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Cela veut-il dire qu'il faut se donner du temps pour co-construire ?

**Eric Touchet, association Le Moutard, Lyon** : Il faut essayer de retrouver un peu de temps oui.

**Sandra Manniez** : Je travaille toujours pour la commune d'Aix-les-Bains. Je voudrais revenir à la question que vous avez posée sur la délégation de service public. C'est en lien avec les solutions qui pourraient être apportées. Il y a un peu un conflit d'intérêt dans les positions des uns et des autres. Je suis technicienne pour une mairie. Le paradoxe est que nous devons travailler en transversalité pour toutes les raisons évoquées, mais ça nous donne la position d'être juge et partie systématiquement. Il faudrait changer les représentations qu'on a les uns des autres sur nos professions. Tout ça est lié dans un contexte économique incertain. On a tous l'impression de devoir défendre notre pré carré, à traiter l'urgence. C'est assez confortable parce que ça nous rend indispensables dans certaines mesures. On a du mal à tisser des liens et à travailler les uns avec les autres parce que ça veut aussi dire qu'on n'est pas uniquement indispensable dans le secteur où on intervient.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : En même temps, on entend ce besoin de dialoguer, de se rencontrer. La collectivité peut-elle être à l'initiative de réfléchir à la façon de créer du temps et des espaces pour se parler et pas seulement pour faire ?

**Sandra Manniez** : Il faudrait des espaces en amont de l'action qui permettraient à tous les interlocuteurs de dialoguer et de rendre les pratiques légitimes. On a vu tout à l'heure un peu la dérive de l'Education nationale. Vous avez en face de vous des techniciens de l'animation qui ont une tendance naturelle à taper sur l'Education nationale pour dire que c'est elle qui ne sait pas faire. Il faudrait prendre connaissance du métier de l'autre en amont et savoir ses pratiques pour construire ensemble un projet commun.

**Monique Argoual'h, enseignante en classe relais à Brest** : Je voudrais revenir sur expérimentation et innovation. L'innovation est passionnante mais pas confortable parce qu'on nous convoque souvent pour justifier ce qu'on fait bien plus que les gens qui font peu de choses, alors qu'on aimerait être juste dans de l'information et pas dans de la justification.

**Maryse Charmet, présidente de la FNAREN** : C'est la fédération nationale des associations des rééducateurs de l'Education nationale. Je suis aussi rééducatrice de l'Education nationale en RASED. J'ai eu un peu de mal à prendre la parole parce que depuis hier, et j'ai échangé avec pas mal de personnes, je me rends compte que l'école est au centre de tous les échanges, mais que les acteurs de l'école sont très peu présents. Il y a des gens du secondaire, mais je n'ai rencontré personne du primaire. Et pour cause, ils sont certainement à l'école devant les élèves en train de travailler. Comment faire pour que les professionnels de la jeunesse que sont aussi les enseignants et les acteurs de terrain puissent être présents dans ces rencontres-là pour participer, échanger, construire, pour en faire des laboratoires comme nous invitait Ariane Mnouchkine en début d'année. On est là avec les cadres ou les représentants qui délèguent. C'est mon premier constat. Si je peux intervenir, c'est parce que j'ai des fonctions électives, que j'interviens cet après-midi dans une table ronde pour parler d'une expérience d'expérimentation qui est devenue un projet avec les familles et parce que je n'ai pas charge de classe réellement. Mais ça ne se fait pas aussi naturellement que ça dans nos institutions.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Vous voulez dire que créer ces espaces, se donner du temps, c'est de l'investissement, ce n'est pas du loisir.

**Maryse Charmet, présidente de la FNAREN** : Ce n'est pas du loisir.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Je suis un peu provocateur. Mais c'est ça. Il est intéressant que la puissance publique puisse l'entendre.

**Maryse Charmet, présidente de la FNAREN** : Sur les expérimentations, nous avons rencontré Monsieur Muller, la DGESCO, la DRIRE. Nous avons participé à la construction du site RESPIRE. Ça fait trois ans qu'on les a rencontrés. On a été auditionné dans le cadre du CNIRE, conseil national de l'innovation, de la recherche et de l'éducation. On prend notre bâton de pèlerin, on va rencontrer les personnes pour leur expliquer comment ces expérimentations peuvent faire école. Les petits ruisseaux deviennent des grandes rivières. Que faut-il bousculer ? La première chose, c'est ne pas bousculer, c'est décider et faire des choix. La formation, comment former à la bienveillance, comment faire pour que les professionnels deviennent acteurs de cette bienveillance ? Qu'est-ce que c'est que la bienveillance envers les jeunes, les adultes, les professionnels aussi ? Comment former à la relation d'aide, à la relation avec les familles, avec les jeunes, avec les partenaires ? Comment former à une autre approche coopérative ? Ce n'est pas nouveau. Comment travailler en partenariat ? En effet, le partenariat ne s'improvise pas. On a tout intérêt à travailler en partenariat. Mais comment fait-on ? On apprend. Deuxième chose qu'il va falloir bousculer, c'est le temps. Comment fait-on pour favoriser des temps communs, pour que des enseignants des écoles puissent participer localement à tout ce qui se réfléchit sur les projets éducatifs territoriaux ? Comment fait-on pour que l'école ne soit plus un portail fermé où il est écrit « entrée interdite à toute personne étrangère au service » et qu'il y ait une possibilité de travail en commun, qu'une communauté éducative fonctionne ? Et développer des cultures communes.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Merci Madame pour votre témoignage.

**Bernard Pozzoli, vice-président du conseil général de l'Allier, chargé des collèges, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur** : A ce stade de l'échange, je veux apporter quelques exemples que je crois positifs de ce qu'on a développé dans le département de l'Allier avec l'Education nationale. On a équipé tous les collèges d'ordinateurs, de tableaux numériques et de l'ENT. Mais on ne s'est pas dit qu'on avait 35 collèges publics avec tant d'élèves, de classes pour mettre tant d'ordinateurs ici, tant de vidéoprojecteurs là. Une commission mixte Education nationale/Conseil général se réunit depuis des années, une ou deux fois par an, pour faire le point de l'usage des équipements numériques par les établissements, mais aussi des priorités en fonction des projets d'établissement. Chaque année, on a défini les collèges qui allaient être équipés et avec quel équipement en accord avec les équipes enseignantes. On a fait du sur-mesure dans les 35 collèges du département. Ça prend un peu de temps, mais on répond concrètement aux besoins dans les établissements. Je voudrais mettre en avant une autre chose que nous faisons dans le département de l'Allier avec l'Education nationale. Hier matin, j'étais ici à Vichy en réunion de bassin avec les principaux de collège, les gestionnaires et l'ensemble des services du Département qui sont en relation avec les établissements que ce soit les bâtiments, l'éducation, les services d'information. On a fait le point de tout ce que nous faisons les uns et les autres, des besoins. On prend du temps pour échanger. On essaye, autant que faire se peut, d'adapter après les réponses que l'on doit apporter. Un troisième point est assez novateur puisqu'on parle d'expérimentation. Le département de l'Allier comme tous les départements n'est pas directement concerné par le premier degré même si je copréside le CDEN, conseil départemental de l'Education nationale, avec le préfet, comme représentant du président du conseil général. Chaque année, surtout dans un département comme l'Allier qui ne gagne pas d'habitants et qui perd des élèves, malgré l'arrêt de la baisse des postes à l'Education nationale, on nous dit que c'est moins 8, moins 10, moins 12 postes. Chaque année, les élus sortent les banderoles pour dire que c'est scandaleux. A la fin du compte, c'est quand même moins 10, moins 9 postes parce qu'on en gagne un. On a demandé à Madame le recteur d'avoir une approche différente. En accord avec le ministère de l'Education nationale, on travaille sur une convention du premier degré qui serait pour trois ans avec des engagements de l'Education nationale, notamment en moyens, mais aussi avec un changement de culture des élus. On admet qu'on entre dans une discussion sur ce qu'on a appelé pompeusement l'aménagement durable du territoire scolaire dans le département. Pendant trois ans, on va se mettre autour d'une table pour voir où il y a besoin de plus de moyens et où il y en a moins besoin. L'Education nationale garde toutes ses prérogatives pour l'attribution des postes. Ce n'est pas nous qui

allons décider. Mais on débat et on a un engagement au minimum, je l'espère, de maintien des postes pour nous permettre d'avancer.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Une chose à bousculer demain dans ce que vous avez entendu ? Quelque chose vous a-t-il marqué ce matin pour poursuivre la réflexion à ce sujet ?

**Bernard Pozzoli, vice-président du conseil général de l'Allier, chargé des collèges, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur** : Je vois qu'il y a une insuffisance de dialogue et de temps pris par les uns et les autres pour mieux comprendre nos contraintes et nos problématiques et pour ensemble mieux répondre pas seulement aux problèmes d'enseignement de certaines pratiques mais aussi de la formation du citoyen. Les exemples que je donne nous montrent que des choses sont possibles. Il faut bousculer les habitudes, pas seulement celles de l'Education nationale. Il faut aussi que les élus bousculent leurs habitudes et leur façon d'appréhender les problèmes. C'est moins facile.

**Une participante dans la salle, conseil général de l'Ardèche** : Je voulais intervenir sur la façon de travailler ensemble. On a des outils dont on ne se sert pas toujours et pas toujours très bien. Je suis actuellement fonctionnaire territoriale au conseil général de l'Ardèche. Mais j'ai été directrice dans des structures d'éducation populaire. Je suis passée de l'autre côté de la barrière. Le premier outil qu'on peut utiliser et mieux utiliser, ce sont les contrats d'objectifs et de moyens. La plupart du temps, c'est des coquilles vides. Mais quand on les travaille réellement entre la collectivité publique et la structure privée on peut mettre de vrais objectifs, une ligne stratégique qu'on défend ensemble, des moyens qui permettent d'atteindre les résultats qu'on a décidés ensemble et un système d'évaluation cohérent. C'est possible. C'est long, ça demande des échanges. En effet, une collectivité locale ne finance pas une association, elle finance un projet qui rencontre son projet à elle. On peut aussi financer, et c'est ce qu'on a fait pour un dispositif au conseil général de l'Ardèche, les projets qui sont co-construits. C'était des projets co-construits entre les travailleurs sociaux et les travailleurs du culturel. Mais ils n'avaient pas l'habitude. On ne demandait pas que les uns soient prestataires de service des autres. On demandait qu'ils co-construisent ensemble. Et on abondait les projets qui étaient construits comme ça. Troisième exemple, on est en train de construire un schéma éducation jeunesse. Ça n'existait pas au conseil général, ça n'était pas structuré. Ça demande de mettre neuf élus autour de la table pour prendre en compte toutes les transversalités de ces problématiques. On a intégré au schéma éducation jeunesse la concertation partenariale entre les institutions et les travailleurs jeunesse.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Je vais vous poser la même question qu'à votre collègue. Souvent les collectivités, mon expérience me le confirme, nous expliquent ce qu'elles réussissent. Y a-t-il un point dans ce que vous avez entendu ce matin sur lequel vous pouvez vous dire que vous allez y travailler en rentrant en Ardèche ?

**La participante du conseil général de l'Ardèche** : Dans les bousculements, il faut accepter de se remettre en cause.

**Christian Combier, responsable de la maison TIC Grigny dans le Rhône** : Dans les éléments qui me paraissent importants à prendre en compte et à bousculer, c'est la représentation des territoires. Le monsieur de Vichy évoquait la question du numérique, l'importance du territoire numérique comme un territoire en soi. Depuis le début, on a évoqué l'intervention de l'Education nationale, de l'éducation populaire, la mission locale, les réseaux spécialisés, les parents. Pour nous le territoire numérique est un territoire en soi. Tout à l'heure, il a été dit que l'enfant n'était pas vierge de tous matériaux, de toute intervention et qu'il y avait nécessité de prendre en compte les compétences, les connaissances qu'il a déjà construites pour pouvoir comprendre, pour les déconstruire si nécessaire. En effet, parfois c'est aussi ça. Je travaille avec les gens du planning familial sur la représentation que les jeunes ont aujourd'hui des questions de prévention autour de la sexualité. Certaines représentations se sont construites entre pairs avec internet ou pas, sans médiation adulte qui pour un certain nombre d'entre elles sont fausses. Comment comprendre ce que le jeune a construit, comment on l'alimente, comment on le déconstruit ? Le deuxième élément à bousculer est la question du partenarial, du hiérarchique, du coopératif, du collaboratif. Aujourd'hui, on empile des systèmes où on a des réunions partenariales. Mais on ne prend pas en compte la façon de structurer cette question, de garder le minimum de hiérarchie nécessaire à chacune des organisations, d'organiser le collaboratif qui permet de la

transversalité entre les acteurs d'une organisation, d'organiser le coopératif qui permet la porosité et permet l'entrée des idées des autres dans une organisation.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Merci. On arrive à la fin de notre temps de travail. Je vais demander à chacun une réaction sur ce qui vient de se dire. Et qu'auriez-vous envie, de votre place, qu'on garde de ces échanges parce qu'on a brassé énormément de choses ?

**Annabelle Allouch, chercheuse associée à l'observatoire sociologique du changement à Sciences-Po Paris, maître de conférences à l'université de Picardie** : Il faut donner une importance à l'éducation dans le débat politique. C'est une des choses positives que je vois dans le débat sur les rythmes scolaires. C'est que paradoxalement l'éducation est remise au cœur du débat public et du débat politique. C'est une condition sine qua non pour faire avancer les choses. Deuxièmement et pour rebondir sur les propos de Monsieur le délégué interministériel à la jeunesse, la question de l'évaluation des expérimentations et de la valorisation de l'échec, reconnaître que l'échec a l'avantage de produire du savoir. Mais c'est presque une question philosophique qu'on pourrait adresser aux dirigeants politiques. On reconnaît que l'Etat n'a pas le budget, que la croissance ne sera pas au niveau espéré. Ça va dans ce sens-là. Assumer l'échec et en tirer toutes les conséquences. Très concrètement, les formes de jugement dans l'évaluation en cochant des cases qui reprennent souvent la forme d'audits managériaux ne sont pas l'idéal pour valoriser cet échec-là, entre guillemets, et en tirer toutes les conséquences.

**Gérard Moreau, membre du comité national pour l'éducation de la Ligue de l'enseignement** : Je ne vais pas redire ce que j'ai dit en introduction sur l'importance du politique. On est au cœur du politique. C'est ce que vient de dire Annabelle. Je voudrais rester optimiste et dire que, de temps en temps, nous avons de très bonnes surprises sur le terrain. Je pense en particulier à ce qui s'est passé en banlieue lilloise. Dans un quartier sensible, l'administration décide de fermer une école parce que les familles fuient cette école qui est devenue un ghetto. L'IEN plaide pour le maintien de l'école et propose un projet en concertation avec le quartier. Résistance pendant quelques mois de l'administration dont on connaît le fonctionnement. Finalement, on l'autorise à y aller. Tout le monde se mobilise. Cette école reste ouverte. Les parents s'y investissent massivement pour mettre en place des activités dites périscolaires. Mais ils sont aussi présents pendant le temps scolaire pour animer des ateliers un peu dans le cadre de la pédagogie Freinet. On décide que cette école sera une école Freinet. Et on fait appel à des enseignants volontaires hors mouvement, hors barème pour mettre en œuvre ce projet. Là où il n'y avait plus d'élèves, il y en a aujourd'hui 250. C'est la preuve qu'en travaillant tous ensemble, on y arrive. Je voudrais faire une suggestion à monsieur le délégué inter-académique avec la révérence qui convient. Je lui suggère de suggérer à ses ministres de tutelle de recréer le ministère de Jean Zay sous le front populaire : éducation, culture et sport. Je ne voudrais pas qu'à travers les débats que nous avons eus nous tombions les uns ou les autres dans le syndrome du bouc émissaire. Ça fait toujours plaisir de taper sur l'Education nationale, sur les profs en particulier, éventuellement sur les élus et sur le ministre, comme il est loin ça ne prête pas à conséquence. Mais ça ne sert à rien parce qu'on n'avance pas. Évitions de désigner des boucs émissaires et essayons de travailler ensemble. Pour ça, il faut clarifier des choses notamment dans le cadre du futur acte III de la décentralisation et de la déconcentration. Cela pose la question de la gouvernance au plus près des territoires. Cette question est en débat. Je pense qu'on ne peut plus diriger une académie comme on le fait aujourd'hui. Il faut travailler avec les autres pour définir un projet qui corresponde aux attentes des territoires et des élus. On n'y est pas, mais je pense qu'on va y arriver. Je vous invite tous à rester optimistes parce que, si on ne l'est pas, on est dans le renoncement. Nous ne sommes là ni les uns ni les autres pour renoncer. Je voudrais citer le président Roosevelt qui disait que le pire n'était pas d'échouer mais c'est de ne pas avoir essayé.

**Bernard Meyrand, secrétaire national de l'association nationale des directeurs de l'éducation des villes (ANDEV)** : J'ai envie de reprendre la réflexion de Gérard Moreau sur les missions des cadres de l'Etat. Pour que les projets éducatifs locaux, globaux, de territoire fonctionnent, il faut que les cadres locaux de l'Etat aient inscrit dans leur mission l'implication de ce projet. Je parle des IEN, des chefs d'établissement. Je vais même jusqu'aux directeurs d'école qui, jusqu'à aujourd'hui, ne sont toujours pas considérés comme des cadres par l'Education nationale. Deuxième élément, je rêve. Je vais faire deux rêves et vous verrez pourquoi. Lorsque la collègue du RASED évoque l'absence des enseignants à

ce colloque, je fais un petit rêve. J'ai dit tout à l'heure qu'en général dans une école vous avez un fonctionnaire territorial et un enseignant présent. Je rêve que dans la communauté de demain on ait la souplesse de travailler pour que quelquefois un enseignant se dégage pour aller à un colloque etc. C'est aussi une bonne gestion des moyens publics conjugués Etat et collectivités dans notre contexte financier restreint. Le troisième rêve que je fais est que le ministère de l'Education nationale, en tout cas de l'enseignement supérieur, réforme la formation des médecins. Qu'il arrête cette espèce de course à l'échalote qui fait que 3 000 ou 4 000 étudiants se livrent à un combat sans merci pour passer en deuxième année. Je rêve que les infirmières dans leur cursus puissent devenir médecins. Cela montrerait peut-être dans le climat de compétition qu'on a aujourd'hui qu'on sait mettre un coup d'arrêt à ces logiques élitistes.

**Serge Le Bihan, conseiller technique second degré à la direction académique des services de l'Education nationale de Charente-Maritime** : Je ne vais pas rêver. C'est peut-être le fait d'être dans l'Education nationale. On ne rêve pas. On est pragmatique. On voit qu'on doit auto-analyser nos pratiques pour essayer de faire évoluer les pratiques des enseignants et de penser que la dimension éducative n'est pas un apprentissage périphérique au sein de l'école. Je tiens vraiment aux mots « apprentissage périphérique ». Il est intéressant que des structures de l'extérieur, des acteurs extérieurs au monde éducatif entrent dans le collège, dans l'école ou dans le lycée pour apporter un autre regard. L'alter entraîne toujours un auto-questionnement sur l'ego. Par apport à l'ego scolaire, on a besoin du regard extérieur. Ça ne peut se faire que quand il y aura un engagement fort des niveaux intermédiaires. C'est un engagement fort au niveau des recteurs d'académie et un engagement fort au niveau des directeurs académiques qui fassent violence aux structures scolaires pour les obliger à échanger. Je partage l'analyse de la collègue du RASED. Une de nos vraies difficultés, et pourtant c'est inscrit dans les compétences professionnelles des enseignants est la question de la concertation et du partenariat. Envisager qu'il y ait du temps dédié réellement à ces pratiques partenariales, d'échange avec des personnes qui ne sont pas dans l'Education nationale, c'est à mon avis, je vais être un peu moins optimiste, un vrai frein. La question du temps est une vraie difficulté.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation** : Merci.